

## SÉANCE DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 1885 (1).

---

PRÉSIDENTE DE M. HÉGER.

---

La séance est ouverte à 8 heures et quart.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

*Correspondance.* — M. van Overloop s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Le bureau avait signalé à M. le Directeur du Musée royal d'histoire naturelle l'opportunité qu'il y aurait d'acquérir pour les collections de cet établissement un polissoir en grès trouvé il y a quelque temps à Spiennes. M. le Directeur nous répond que la proposition en sera soumise au conseil de surveillance du Musée.

*Ouvrages présentés.* — *Note succincte sur l'excursion de la Société géologique de Belgique à Spa, Stavelot et Lammersdorf*, par M. Delvaux, vice-président.

*Quelques observations sur la distribution géographique des Opatas, des Tarahumars et des Pimas, suivies d'une note sur la toponymie tarasque*, par M. E.-T. Hamy, membre honoraire.

---

(1) La séance du lundi 30 novembre a été remise au lendemain mardi 1<sup>er</sup> décembre à la demande d'un certain nombre de membres de la Société.

*Anthropologischen Studien*, von Hermann Schaaffhausen, membre honoraire.

*On the classification of the varieties of the human species*, by prof. W. H. Flower, membre honoraire.

*Dalsze poszukiwania archeologiczne w Horodnicy nad Dniestrem przez P. Wład. Przybysławskiego dokonane w latach 1878-1882*, opisał Dr. I. Koperniński. — *Charakterystyka kraniologiczna ludności galicyjskiej opracowana przez Dra I. Kopernińskiego*. — *Seryja II przez Drow J. Majera i I. Kopernińskiego*. — *Sprawa Wykopalik mnikowskich*. — Envois de M. Koperniński, membre honoraire.

*Une sépulture de femme à l'époque gauloise, dans la Marne*, par M. le baron J. de Baye.

*Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 1885, fasc. 8 et 9.

*Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 1885, fasc. 9-10.

*The Journal of the Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, November 1885.

*Correspondenz-Blatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte*, October 1885.

*Mittheilungen der Anthropologischen Gesellschaft in Wien*, XV. Bd, I. Heft.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

#### PRÉSENTATION DE PIÈCES.

M. Ruror montre à l'assemblée les principaux silex qui ont été recueillis jusqu'ici à Mesvin par les soins de M. l'ingénieur Lemonnier, dans les exploitations de phosphate de la Compagnie Solvay situées entre le chemin de Nouvelles et la grand'route de Maubeuge.

Ces silex, si l'on en excepte un de forme communément appelée *percuteur* ou *marteau* et dont le gisement est différent des autres, peuvent aisément se diviser en deux catégories : les uns, plus rares, possèdent la forme en amande qui, d'après M. de Mortillet caractérise son époque *chelléenne*; tandis que les autres répondent aux dénominations de pointes, râcloirs, l'une des faces restant unie

et ne représentant que le plan d'éclat. Cette définition est celle des instruments en silex de l'époque *moustérienne* de M. de Mortillet.

Nous rencontrons donc à Mesvin un mélange de formes qui ont pu être distinguées ailleurs, car, d'après M. de Mortillet, les haches chelléennes en amandes sont généralement accompagnées de débris du *Rhinoceros Merckii*, de l'*Elephas antiquus* et de l'*Elephas meridionalis*; tandis que les pointes et râcloirs moustériens, accompagnent le *Rhinoceros tichorhinus*, l'*Elephas primigenius* ou *Mammouth*, l'*Ursus spelæus* et l'*Ovibos moschatus*.

Il a été parfaitement constaté que, dans toutes les coupes de Mesvin, les silex intentionnellement taillés sont accompagnés d'ossements du *Mammouth*, de sorte que comme âge, le gisement paraît se rapporter assez exactement à l'époque moustérienne.

Il est vrai toutefois que M. de Mortillet a lui-même reconnu en France des gisements où les silex chelléens et les grattoirs moustériens sont mélangés. Tel est le cas pour la localité bien connue de St-Acheul, où les silex de forme chelléenne sont en majorité.

Pour ces points qui ne sont pas nettement caractérisés, M. de Mortillet a admis un terme de transition entre son Chelléen et son Moustérien qu'il a appelé *Acheuléen*.

D'après ses caractères, le gîte de Mesvin devrait donc rentrer dans l'Acheuléen et y occuper une place supérieure à celui de St-Acheul, attendu qu'il paraît se rapprocher sensiblement plus du Moustérien que du Chelléen.

Ces résultats semblent s'accorder d'une manière très satisfaisante avec la stratigraphie, qui nous a montré qu'au point de vue de l'échelle stratigraphique du Quaternaire, la couche de Mesvin correspond à l'époque moyenne de la période du creusement des vallées.

#### COMMUNICATION DU BUREAU.

Le secrétaire expose les divers moyens qui ont été préconisés pour remédier au déficit. Les conclusions adoptées par la majorité des membres du bureau sont de demander un subside annuel au Gouvernement afin de faire face aux dépenses exigées par la publication de notre *Bulletin*.

Une courte discussion s'engage sur les conclusions du rapport qui sont finalement adoptées avec la réserve que le bureau s'efforcera de réaliser des économies sur les frais d'impression du *Bulletin*.

COMMUNICATION DE M. DELVAUX.

EXCURSION DE LA SOCIÉTÉ

A MESVIN, A SPIENNES & A HARMIGNIES, LE 5 SEPTÈMRBE 1885.

A quelques lieues de Bruxelles et tout proche de la ville de Mons, entre de torrentueux ruisseaux, qui viennent de France joindre leurs eaux à celles de la Trouille au pied du mont Panisel, on voit s'élever une chaîne de collines crayeuses aux contours arrondis.

Toutes présentent au point de vue du relief les mêmes caractères : un escarpement, sorte de falaise abrupte, au midi ; à l'ouest et à l'est, des flancs profondément érodés par les cours d'eau et, au nord, une déclivité qui va se raccorder par une pente insensible avec le plan de la zone alluviale.

Revêtues d'un limon épais, entremêlé d'innombrables éclats de pierre sur le versant nord, tandis que la craie affleure au sud, ces collines n'offrent dans leur aspect rien qui appelle l'attention de l'observateur : elles sont aujourd'hui à peu près désertes.

Cependant ce maigre sol, où le laboureur promène péniblement la charrue, n'a pas toujours été aussi solitaire ; jadis il a été habité par l'homme et ces lieux, où se voient à peine quelques huttes de carriers et de modestes chaumières éparses, marquent l'emplacement d'un des multiples berceaux où la civilisation a pris naissance, où une organisation sociale rudimentaire a succédé à la barbarie et où celle-ci s'est dégagée de l'état sauvage.

S'il est, pour le penseur, un lieu auguste entre tous, bien plus digne de mériter la vénération des hommes que ces sanctuaires érigés en mémoire d'apocryphes miracles, n'est-ce pas celui où s'est accomplie semblable évolution ? Celui où nu, sans instruments et sans armes, en proie à toutes les privations, souffrant toutes les misères, sans idéal consolateur, entrevoyant à peine obscurément la notion du devoir, l'homme de travail, notre ancêtre, n'a pas désespéré de lui-même, a eu foi aux destinées, en l'avenir de sa race et a compris la faiblesse de son isolement ?

Associant, pour la première fois peut-être, ses efforts à ceux de son congénère, à une époque où la nature, si lente en son évolution, offrait dans nos contrées un climat tout différent de celui qui existe aujourd'hui, où une végétation appropriée nourrissait une

faune à espèces depuis longtemps disparues, dont l'*Elephas*, le *Rhinoceros*, etc., représentent les types les plus nombreux comme les plus marquants, il mit en action des forces concourantes, qui, appliquées d'abord à l'exploitation, à la taille du silex, son unique outil, devaient conduire l'humanité, après des siècles de labeur, à ces découvertes merveilleuses de la vapeur et de l'analyse spectrale qui ont transformé le monde et fait toucher aux astres.

Si l'ontogénie est, comme l'a dit excellemment Haeckel, la courte et rapide récapitulation de la phylogénie, si cette loi s'applique à ces grandes individualités qu'étudie la sociologie, on ne sera plus étonné d'apprendre que depuis quelques années le naturaliste s'arrête fréquemment à Spiennes, que les collines de Mesvin sont visitées par le géologue et que les sociétés savantes se succèdent dans cet instructif et patriotique pèlerinage sur l'emplacement de nos antiques stations disparues.

La Société d'anthropologie ne pouvait choisir un but d'excursion plus en harmonie avec l'objet de ses études. Elle devait inaugurer, par une visite à Mesvin et à Spiennes, le cercle de ses explorations annuelles qui embrassent les stations préhistoriques de la Belgique entière. Aussi, depuis longtemps, cette excursion avait-elle été résolue et le 13 septembre dernier, malgré l'inclémence du ciel et une pluie pénétrante qui menaçait de durer toute la journée, la Société s'embarquait vers 9 h. 15 à Bruxelles.

En descendant du train à Hyon-Ciply (<sup>1</sup>), les membres venus de Bruxelles sont rejoints par de nombreux confrères que le mauvais temps n'a pu retenir; mais, en serrant la main aux arrivants, une ombre se mêle à notre joie : nous venons d'apprendre que M. F. Cornet, qui avait accepté de diriger l'excursion, est retenu chez lui par une indisposition subite.

Tout en déplorant ce fâcheux contretemps, on procède aux présentations d'usage et, la pluie ayant cessé, la compagnie s'engage sur la voie ferrée de Bonne-Espérance dans la direction du gisement quaternaire de Mesvin. A l'intersection de la chaussée romaine, elle est accueillie par MM. de la Roche, comte G. de Looz-Corswarem, baron A. de Loë et N.-L. De Pauw, venus à sa rencontre. L'arrivée de ces messieurs porte au complet le nombre des excursionnistes : nous sommes vingt-quatre. Les membres présents sont : MM. Héger, président, Bayet, Cels, Cornet fils, Crocq,

---

(<sup>1</sup>) Voir la carte-itinéraire, n° 1.

Cumont, Delvaux, de Munck, Denys, De Puydt, comte Goblet d'Alviella, Houzé, Jacques, M<sup>lle</sup> Leclercq, MM. Marcq, Raeymaekers, Rucquoy, Rutot, Tiberghien et van Hassel.

Avant d'entrer dans la tranchée de Mesvin, premier objectif inscrit au programme, on tient conseil. M. Delvaux, qui avait été invité par M. le président Héger à remplacer M. Cornet, fait observer que les talus de la tranchée de Mesvin sont couverts d'éboulis, revêtus de gazon et plantés d'arbustes qui ne permettent de faire aucune observation, tandis qu'à sa connaissance il existe à 480 mètres au sud-est de la voie romaine, dans le chemin de Bélian à Nouvelles, une vaste carrière offrant une coupe magnifique des terrains de la région et reproduisant, d'une manière plus complète encore, les superpositions jadis à découvert dans la tranchée du chemin de fer.

Ces considérations semblent décisives. On accepte cette légère modification apportée à l'itinéraire proposé et quelques instants après la Société était réunie dans l'ancienne exploitation de phosphate de MM. Solvay et C<sup>ie</sup>, en face d'un talus vertical, encore frais, de 8 à 9 mètres de hauteur, dont l'œil embrasse, avec la plus grande facilité, les divers éléments stratigraphiques.

Se faisant l'interprète des sentiments de tous les confrères, notre guide exprime le regret que chacun éprouve de ne pas entendre la voix de M. Cornet, à qui la géologie et l'anthropologie doivent toutes les connaissances qu'elles possèdent sur le bassin de Mons, faire l'exégèse de ces coupes devenues classiques, qu'il a débrouillées il y a près d'un quart de siècle et décrites, tout récemment encore, dans l'une des séances de la Société royale malacologique. Bien que ne s'attendant pas à l'honneur qui lui échoit, M. Delvaux s'efforcera de suppléer à l'absence de son éminent collègue. Comme l'excursion est surtout anthropologique, sans négliger de faire connaître ce qui est nécessaire au point de vue de la géologie, il insistera tout spécialement sur la partie qui fait l'objet de nos études.

**Coupe des terrains quaternaires du gisement  
de Mesvin (1).**

La coupe que la Société a sous les yeux offre trois terrains superposés et renferme trois niveaux anthropologiques. Les premiers sont constitués par : le crétacé, exploité pour ses phosphates, sur lequel nos pieds reposent; le tertiaire, représenté par l'étage landenien, qui occupe la partie moyenne de l'escarpement, et en haut un quaternaire qu'on a rarement l'occasion de rencontrer aussi complet. Quant aux niveaux anthropologiques, les deux premiers, confondus jusqu'à ce jour, s'observent au contact du quaternaire et du tertiaire; ce sont les plus anciens du pays; ils sont célèbres sous le nom de gisement de Mesvin; nous allons les étudier immédiatement. A la surface du sol naturel, on recueille les silex de la pierre polie qui marquent le niveau anthropologique supérieur bien connu de Spiennes, dont nous nous occuperons tout à l'heure.

La revue des divers terrains sédimentaires que nous avons sous les yeux nous permettra de nous faire une idée exacte de l'état de la région à ces époques reculées. Examinons-les successivement en commençant par les plus anciens (2).

Le terrain crétacé est représenté par l'assise de la craie brune phosphatée dont l'exploitation sur une grande échelle a pris, depuis quelques années, un remarquable développement. Ce dépôt est constitué, comme on sait, par un mélange intime de grains de carbonate de chaux et de points brun rosé de phosphate de calcium. En certains endroits, on trouve des poches où le phosphate accumulé est presque pur. La partie supérieure de la craie phosphatée est surmontée, comme on voit ici, par de gros rognons tabulaires de silex, qui affleurent en certains endroits. Des cailloux noirs ou verdis, de forme irrégulière, les recouvrent par places et apparaissent épars à la surface du sol de la carrière (3). Ils appartiennent,

---

(1) Le sol de surface naturel est à l'altitude de 65 mètres au-dessus du niveau de la mer. La pente générale de tous les terrains est NNO. (N° 2 de la carte-itinéraire jointe au compte rendu.)

(2) Voir la coupe jointe au compte rendu, pl. I.

(3) On constate à ce niveau une lacune importante dans la succession des assises sédimentaires. L'assise crétacée supérieure manque ici (*poudingue de la Malogne et tuffeau de Ciplly* de MM. Cornet et Briart), ainsi que les étages inférieurs du tertiaire (*calcaire de Cuesmes, de Mons; calcaire lacustre à Physes*), et enfin le Heersien.

les uns au conglomérat à silex, les autres constituent la base du landenien.

Cet étage, le seul de la série tertiaire qu'il soit donné de voir ici, s'aperçoit fort distinctement à notre gauche, vers l'extrémité occidentale de l'escarpement où il atteint une épaisseur de 5 à 6 mètres. Il est représenté par son assise inférieure comprenant, outre le gravier, base que nous venons de décrire, un sable glauconifère très argileux, cohérent vers le bas, se transformant peu à peu en sable meuble, toujours glauconifère, mais passant au jaune par altération.

Les fossiles sont très rares ici, dans ces sables : on y a trouvé quelques exemplaires de *Pholadomya Konincki*, Nyst, à l'état de moule.

Devant nous et principalement vers la partie orientale de la coupe, nous voyons les sables landeniens, profondément ravinés, offrir une dépression, en fond de bateau, qui reproduit la section transversale d'un cours d'eau. Nous sommes, en effet, au fond du lit d'une ancienne rivière quaternaire, actuellement comblé par les alluvions.

Les éléments les plus anciens de la série quaternaire sont représentés, ici comme partout, par un dépôt de cailloux que vous voyez d'abord là-haut, à gauche de la coupe, reposer sur le landenien altéré, s'atténuer pour descendre la berge antique du cours d'eau, s'épaissir à l'endroit où vous remarquez que l'on a pratiqué récemment une petite fouille et atteindre enfin sa puissance maxima au fond du lit de la rivière.

Les cailloux de ce dépôt, comme vous pourrez le constater dans quelques instants, sont formés de roches appartenant exclusivement au bassin hydrographique de drainage du cours d'eau : ce sont des galets rarement entiers, le plus souvent brisés, empruntés aux roches devoniennes, qui affleurent au midi du point où nous sommes arrêtés, vers Asquillies. On y rencontre aussi des silex roulés ou anguleux, brisés.

Ce dépôt, le plus ancien des temps quaternaires, acquerra une importance considérable à vos yeux, quand vous apprendrez qu'il renferme, entremêlés à des ossements de mammifères appartenant aux espèces éteintes, les plus anciens instruments du travail de l'homme en notre pays. Ce gravier renferme en abondance des défenses, des molaires d'*Elephas*, des ossements roulés, brisés,

jamais entiers, ni rencontrés dans leurs rapports anatomiques normaux, appartenant à

*Elephas primigenius,*  
*Rhinoceros tichorhinus,*  
*Bos primigenius,*  
*Cervus elaphus,*  
*Equus caballus, etc., etc.,*

enfin, quelques dents brisées de squales, d'une taille extraordinaire.

C'est au sein de ce dépôt que M. F. Cornet a découvert, au mois de juin de l'année dernière, des silex amygdaloïdes dits chelléens, d'un beau travail, couverts d'une patine blanchâtre très épaisse. Depuis l'époque de cette découverte, immédiatement signalée à l'Académie des sciences (\*), ces trouvailles se sont multipliées et, comme il arrive toujours en semblable occurrence, chacun en a profité. La présence de ces silex, partout où des travaux ont mis à nu la base du quaternaire, démontre que la région était, à ces époques reculées, habitée par une population relativement nombreuse, qui y était attirée sans doute par l'affleurement du silex que l'on commençait déjà à exploiter. Nous reviendrons sur ce sujet dans un moment en explorant le gisement, mais il nous faut tout d'abord compléter la description de la coupe.

Nous avons appelé tantôt votre attention sur la section si clairement tracée du cours d'eau quaternaire. Ce lit est, comme vous le voyez, comblé par des couches superposées, peu épaisses, nettement stratifiées, qui se terminent en biseau vers les bords. Ces couches sont formées d'alluvions sablo-limoneuses, gris jaunâtre, plus ou moins calcaires et représentent le résidu de lavage des pentes par les agents météoriques. Comme les cailloux, les éléments constitutifs de ce limon alluvial appartiennent tous au bassin hydrographique du cours d'eau.

A la partie supérieure de ces couches, vous remarquez une bande, sensiblement horizontale, de limon jaune clair, d'une épaisseur assez faible, mais constante; c'est l'ergeron ou limon calcaire non stratifié. Il repose sur les dépôts du quaternaire inférieur dont il est séparé, en certains points, par une ligne mince d'éclats de silex, par des grains ou petits galets de craie, ou bien encore par du sable glauconifère landenien déplacé, qui atteint en certains endroits l'épaisseur de 1<sup>m</sup>,50 à 2 mètres.

---

(\*) F. CORNET, *Note sur la découverte d'un silex taillé dans les alluvions quaternaires* (BULL. ACAD. ROY. DE BELGIQUE, 3<sup>e</sup> série, t. VII, n<sup>o</sup> 6; juin 1884).

Enfin une couche de terre à briques ou ergeron décalcifié, rouge-brun, parallèle à la zone sous-jacente, couronne le talus. C'est vers la surface de la terre à briques, légèrement altérée par la végétation et les travaux de l'homme, que l'on recueille les silex taillés et polis de l'âge néolithique, dont le gisement de Spiennes (\*) présente le type le plus complet.

Tels sont la nature et l'ordre des superpositions qu'offre cette coupe remarquable. Nous ne savons, dit en terminant M. Delvaux, si dans le cours de cet exposé nous avons tout rencontré; il se pourrait que nous eussions omis ou négligé quelque détail, peut-être que l'un ou l'autre de nos confrères s'en sera aperçu et qu'il voudra bien, le cas échéant, y suppléer?

M. A. Rutot ajoute quelques explications complémentaires. Le limon stratifié n'est pas homogène; on y distingue, en l'examinant de plus près, des lignes de gros sable, avec petits galets de craie; dans certaines exploitations voisines, ces linéoles sont encore mieux développées qu'ici et le sable passe même au gravier. Enfin, notre collègue appelle l'attention sur les nombreuses coquilles terrestres et d'eau douce que l'on observe sous forme d'amas, à certains niveaux, dans le limon stratifié. Ces coquilles appartiennent aux espèces actuelles :

*Helix hispida,*  
*Pupa muscorum,*  
*Succinea oblonga,*

cette dernière est surtout très abondante. Ces espèces offrent toutefois des formes anciennes qui se sont modifiées par évolution depuis ces temps éloignés.

Chacun étant bien familiarisé avec les superpositions du terrain, M. Delvaux engage ses confrères à se rapprocher du talus pour examiner la composition minéralogique des couches, dont nous avons observé de loin l'ensemble, et se livrer à la recherche des ossements fossiles et des silex. M. Rutot montre les amas de succinées ou d'autres coquilles et l'on en recueille en peu de temps de nombreux exemplaires. Ensuite chacun fait pour son compte quelques recherches dans le niveau caillouteux du quaternaire à *Elephas*. Pendant que les marteaux, que les pioches fonctionnent et que les sachets s'emplissent d'échantillons, M. Delvaux expose à ses confrères quelques considérations au sujet des haches chel-

---

(\*) C. MALAISE, *Sur les silex ouverts de Spiennes*. (BULL. ACAD. ROY. DE BELGIQUE, 2<sup>e</sup> série, t. XXI, n<sup>o</sup> 2; 1866.)

léennes, des ossements de mammifères éteints et du gisement de Mesvin en général.

Comme il a été établi, il y a un instant, que nous nous trouvons au fond du lit d'un cours d'eau à l'allure torrentielle, que tous les ossements recueillis jusqu'à présent à ce niveau sont incomplets, brisés ou roulés, que jamais on n'a rencontré deux os dans leurs rapports articulaires, la conclusion qui découle de ces faits c'est que ces ossements ne sont point en place, qu'ils ont, tout au moins, été entraînés des sommets ou des plateaux voisins. La même observation s'applique aux silex à patine blanche, dits chelléens. L'auteur de ces lignes se refuse à admettre que l'homme ait débuté, dans l'opération délicate de la taille, par des pièces aussi méthodiquement travaillées. Certaines haches chelléennes, qu'il a vues entre les mains de M. Cornet <sup>(1)</sup>, sont exécutées avec une habileté, dénotant une longue pratique, qui n'a pas été dépassée à l'âge néolithique. Elles sont trop régulières pour représenter l'ébauche du travail de l'homme.

Puisque d'ailleurs on ne peut nier que les falaises crayeuses de Spiennes-Mesvin-Ciply ont été, *ab origine*, à la portée de l'homme, qu'elles ont constitué dès lors le centre d'exploitation et de distribution du silex le plus important du nord de la France et de toute la Belgique, il devient nécessaire de rechercher, dans ces antiques carrières et dans les lieux voisins, les traces des premiers essais de la taille. On retrouvera ces traces, comme on a fait pour celles des âges postérieurs. L'essentiel est d'apprendre à distinguer ces instruments primitifs, malgré leur aspect informe, leur taille rudimentaire, et de ne les demander qu'au niveau stratigraphique précis que la géologie leur assigne comme gisement.

Or, un fait de la plus haute importance doit être signalé à l'attention des anthropologues. A un niveau stratigraphique jusqu'à présent confondu, semble-t-il, avec le précédent, bien qu'il appartienne peut-être à un âge plus ancien, il a été recueilli jadis, dans la tranchée de Mesvin, des silex absolument différents des haches chelléennes, des instruments qui offrent tous les caractères d'une ébauche, d'une taille rudimentaire et qui représentent, pour nous, ce que nous recherchons précisément, c'est-à-dire les plus anciens spécimens du travail de l'homme en Belgique.

Les silex dont nous parlons proviennent également des bancs supérieurs de la craie de Spiennes, mais ils paraissent avoir été choisis

---

(1) Voir planche II, fig. 2'.

en général dans la variété jaunâtre; ils sont grossièrement taillés, ou plus exactement, on a utilisé des fragments d'une certaine forme, résultant de l'éclatement naturel; on les a adaptés à la main et, ensuite de l'usure survenue, on y a pratiqué, au fur et à mesure des besoins, de grossières retouches. Ces instruments se rapprochent jusqu'à un certain point, les dimensions exceptées, des formes que M. Bourgeois nous a fait voir en 1872, au Congrès d'anthropologie préhistorique à Bruxelles. Toutefois, le travail de l'homme apparaît beaucoup mieux caractérisé dans les nôtres.

Ces silex signalés par MM. Cornet, Briart et Houzeau de Lehaie<sup>(1)</sup> ont été recueillis en très grand nombre par un zélé chercheur, Gustave Neiryndck, que nous avons plus d'une fois nous-même assisté dans ces recherches. Ainsi que nous, il avait exploré le talus sud de la partie orientale de la tranchée de Mesvin, sur une longueur de 250 mètres environ. Les caves de sa demeure étaient remplies de ces silex et la mort l'a surpris avant qu'il ait eu le temps d'en faire le triage. Nous en possédons un certain nombre qui nous ont été offerts en don par Neiryndck, ou que nous avons recueillis nous-même et les collections de M. Cornet en renferment également d'assez nombreux. Quant aux autres, ils sont, pour la plupart, au Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles, où ils ont occupé longtemps les vitrines d'une salle dite salle Neiryndck. Mais, à notre connaissance, il n'a jamais été publié la moindre étude ou recherche à leur endroit, par le spécialiste de cet établissement national.

Nous ne sommes pas surpris de cette absence de publication. La détermination de ces silex nécessite évidemment une certaine habitude qu'il n'est pas nécessaire de posséder pour traiter l'étude des instruments de l'époque néolithique. En effet, on concevra aisément que plus la forme est grossière, voisine du caillou brut, de l'éclat utilisable recueilli dans le lit du ruisseau, moins la distinction est facile et plus on risque de se tromper. Aussi Neiryndck recueillait-il largement, se proposant de procéder avec un soin méticuleux au triage. Quand une forme spéciale, nettement accusée, se reproduit par milliers d'exemplaires, nous disait-il souvent, on est bien tenu d'y voir, ce semble, autre chose que l'effet du hasard; on est autorisé à dire que cette forme a répondu à un besoin, fait face à une

---

(<sup>1</sup>) A. BRIART, F. CORNET & A. HOUZEAU DE LEHAIE, *Rapport sur les découvertes géologiques, etc., faites à Spiennes en 1867*. Extrait des MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES DU HAINAUT, 3<sup>e</sup> série, t. II, 1868. Réimprimé en 1872.

nécessité, n'est pas le produit d'un accident, qu'elle représente l'action d'une cause intentionnelle, de la volonté humaine. C'est ainsi que certains instruments de forme triangulaire sont évidemment des outils, dont nous ignorerons peut-être toujours l'usage, mais que la nature, le hasard sont incapables de produire et que l'homme seul a pu confectionner.

Tous ces silex, Neiryneck les extrayait de la partie inférieure du dépôt caillouteux base du quaternaire ou, plus exactement, au sommet des sables glauconifères landeniens remaniés sous-jacents. Nous devons ajouter que ceux que nous avons recueillis nous-même, ainsi que les ossements d'*Elephas*, de *Rhinoceros*, etc., de la tranchée de Mesvin, que nous possédons, proviennent tous des sables glauconifères remaniés, détrempés, dans lesquels ils se sont enfoncés, sans nul doute, en vertu de leur pesanteur spécifique.

Nos silex se distinguent d'ailleurs par une patine toute spéciale, très différente du cacholong blanchâtre qui recouvre d'une pellicule épaisse les silex chelléens ou robenhausiens et qui, à elle seule, suffirait à prouver que ces derniers ont été longtemps abandonnés à l'action de l'air libre, avant d'être ensevelis dans les eaux ou dans des dépôts qui les eussent préservés. La patine des silex que, pour les distinguer, nous appellerons *mesviniens* est, au contraire, extraordinairement mince, roussâtre et paraît exclusivement formée d'un enduit d'oxyde de fer et de manganèse.

Or, la partie supérieure des sables glauconifères landeniens présente précisément, comme vous pouvez le constater ici, ce caractère que la glauconie, très altérée, y est transformée en limonite. C'est cette dernière qui, par l'intermédiaire des eaux d'infiltration, a communiqué cette teinte au silex.

Il y a mieux : les ossements de mammifères éteints, non seulement sont revêtus de cette même teinte ou enduit, de dendrites de manganèse, mais dans toutes les fissures ou dépressions observées à leur surface, de même que dans les grandes mailles de leur tissu alvéolaire, la loupe décèle encore la présence de grains de glauconie, plus ou moins altérée, parfois transformée en limonite; on voit même, à l'œil nu, de petites masses du sable landenien glauconifère qui les a jadis enveloppés.

Nous concluons de ce qui vient d'être dit que par leur forme archaïque, leurs retouches grossières, leur patine spéciale, le niveau stratigraphique où ils ont été recueillis et la faune à laquelle ils sont associés, ces silex sont antérieurs aux instruments dits chelléens et qu'ils représentent les plus anciens monuments ou

reliques du travail de l'homme rencontrés jusqu'à ce jour en Belgique.

A quelle race d'hommes faut-il rattacher les premiers habitants de Mesvin qui ont confectionné et employé, il y a une si longue série de siècles, ces instruments grossiers? A cette question il nous est impossible de fournir la moindre réponse. Aucun fait positif, aucun indice ne vient jeter une lueur, si faible qu'elle soit, dans ces ténèbres profondes. Pour nous révéler les caractères ethniques de notre ancêtre, il n'existe pas la moindre trace d'une sépulture, pas un vestige d'ossement, pas même cet ultime résidu qui est comme l'expression dernière de la dépouille humaine prête à disparaître : une poignée de cendres!

Au cours de ces explications, souvent interrompues par des questions et des réponses, les fouilles entreprises par les confrères étaient terminées. Chacun ayant complété sa récolte d'échantillons, la Société se rend au désir exprimé par M. Rutot et s'écarte de son itinéraire pour aller examiner une exploitation située à quelques centaines de mètres, au sud de celle que nous venons de quitter<sup>(1)</sup>. Notre collègue énumère les superpositions que l'on observe dans les talus, en insistant principalement sur quelques caractères spéciaux de détail qu'offrent certaines parties de la coupe, sur les amas de grains de craie roulés et sur les lignes graveleuses, bien accusées, qui sillonnent le limon stratifié. Il fait voir l'endroit précis où les ouvriers de M. Lemonnier ont recueilli des silex chelléens, semblables à ceux dont la découverte est due à M. Cornet, de l'oligiste pour la parure, et il indique de loin la carrière où l'Hainosaure, qui orne maintenant les vitrines du Musée royal d'histoire naturelle, a été exhumé<sup>(2)</sup>. Le temps ne permet pas d'aller visiter l'excavation elle-même et certaines cachettes où l'on a recueilli de nombreuses cornes de cerf; chacun se borne à noter ces renseignements ou à pointer l'emplacement indiqué sur ses cartes et, rebroussant chemin, nous regagnons, à travers champs, la tranchée de Mesvin.

En parcourant l'extrémité orientale de celle-ci, nous reconnaissons la prudence de notre détermination première. Des taillis, des broussailles, de hautes herbes couvrent de toutes parts les flancs éboulés des talus; c'est à peine si, en deux ou trois endroits, un silex du gravier quaternaire perce la terre végétale et apparaît à la surface. Il eût été impossible de rien voir<sup>(3)</sup>.

---

(1) Voir la carte-itinéraire, n° 3.

(2) Voir la carte-itinéraire qui accompagne le compte rendu, n° 5.

(3) Voir la même carte, n° 6.

### **Ravin de la Wambe (1).**

Avant de gagner la tranchée de Spiennes, la Société franchit le ravin de la Wambe. Le thalweg de ce ruisseau se maintient à la cote 40, tandis que celui de la vallée d'érosion descend à la cote 29, ainsi qu'on a pu le constater lors de l'établissement des culées du viaduc. Tout en cheminant, notre guide appelle l'attention des membres de la Société sur l'énorme espace de temps écoulé depuis l'époque où, contemporain des espèces quaternaires éteintes, l'homme de Mesvin, vivant sur les plateaux voisins, a utilisé pour la première fois et exploité le silex.

Bien que, jusqu'à ce jour, la science n'ait pas réussi, malgré de nombreuses tentatives, à dégager la formule qui doit la conduire à résoudre ce complexe problème, l'interprétation rationnelle des phénomènes de creusement et de remplissage permet de se faire une idée approchée de sa prodigieuse étendue. Ainsi à l'époque quaternaire, la Wambe, maintenant réduite à n'être qu'un humble ruisseau, possédait un lit aussi profond que celui de l'Escaut entre Tournai et Audenarde ; son thalweg, se confondant avec celui de la vallée d'alors, s'élevait à la cote 57.50, tandis que celui du ravin actuel, dégagé des alluvions, descend à la cote 29. Quelle immense suite de siècles ont dû s'écouler pour permettre à cette rivière de se creuser, dans les roches dures, cohérentes de la région, une vallée profonde et abaisser le niveau général de la contrée de près de 30 mètres !

La période de remplissage a ensuite succédé à celle du creusement, et lorsqu'on songe aux faibles changements observés à la surface du pays depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours, on est effrayé de la longueur de temps nécessitée par l'accumulation de 10 mètres d'alluvion dans d'aussi faibles cours d'eau.

### **Tranchée de Spiennes (2).**

La voie ferrée passe du ravin de la Wambe dans la vallée de la Trouille au moyen d'une magnifique tranchée, longue de 620 mètres, dont la profondeur maxima n'excède guère 13 mètres. Récemment élargie, pour livrer passage à la voie d'exploitation de

---

(1) Voir la carte-itinéraire, n° 7.

(2) — — — n° 8.

M. Bernard, elle montre, en sa partie inférieure rafraîchie, une coupe que l'on peut facilement étudier et du plus haut intérêt.

La Société s'arrête dans la partie orientale de la tranchée, en face du point où les travaux ont rencontré jadis plusieurs puits, creusés par l'homme de la pierre polie : leur section apparaît encore, à moitié effacée, dans le talus méridional. M. Delvaux rappelle que MM. Cornet, Briart et Houzeau de Lehaie ont, en 1868, publié une description détaillée <sup>(1)</sup> très complète, avec coupes à grande échelle, de cette tranchée, qui a été successivement visitée par le Congrès d'anthropologie préhistorique en 1872, par la Société Géologique de France en 1874 et par toutes les sociétés savantes de la Belgique et des pays voisins <sup>(2)</sup>.

Il y a presque témérité à vouloir exposer de rechef des détails connus de tous et reprendre une question si complètement épuisée par les auteurs, qu'après vingt ans de marche ascensionnelle la science actuelle n'a rien pu ajouter de nouveau. Toutefois, pour les personnes qui parcourent pour la première fois cette tranchée fameuse, il peut être nécessaire de présenter une description rapide.

Notre guide montre les strates superposées du terrain se succédant, à partir des crêtes, dans l'ordre que nous connaissons déjà. Il appelle l'attention sur la grande épaisseur de la terre à briques, de l'ergeron et du limon sableux stratifié; il fait toucher du doigt la couche de cailloux quaternaires à ossements d'*Elephas*, de *Rhinoceros*, d'*Equus*, de *Bos*, etc., prolongement de celle que nous avons étudiée et fouillée tout à l'heure dans la carrière de Mesvin; il fait voir les sables argileux très glauconifères du landenien inférieur reposant, par l'intermédiaire de leur gravier-base, sur la craie de Spiennes, dont on suit les bancs, faiblement inclinés, au nord-nord-ouest.

Traversant ces couches de part en part, on distingue les restes de puits verticaux étroits, que notre ancêtre de l'âge néolithique, avec ses faibles instruments, a su creuser pour atteindre, à l'aide

---

<sup>(1)</sup> A. BRIART, F. CORNET & A. HOUZEAU DE LEHAIE, *Op. cit.*

<sup>(2)</sup> *Compte rendu du CONGRÈS INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUES*. Bruxelles, 1872, p. 279. — *Excursion annuelle de la SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE à Mons et à Avesnes*. 1874, pp. 6 et 54 et sq. — *Compte rendu de la SOCIÉTÉ MALACOLOGIQUE DE BELGIQUE*, t. VIII, 1873, pp. 21 et sq. — *Compte rendu de l'excursion de la SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE BELGIQUE, en 1882*. Liège, 1884, p. CLXXI; etc.

de galeries rayonnantes, de largeur et de hauteur inégales, le magnifique silex dont les bancs se développent sous nos yeux. C'est dans ces souterrains, à peine éclairés par la lumière diffuse qui pénètre par l'orifice étroit des puits, que le travailleur des anciens jours a suivi les bancs de silex compacte, détaché ces blocs immenses et qu'il les a péniblement traînés de l'extrémité de ces galeries et amenés à la lumière.

En présence de ces énormes rognons tabulaires qui défient, aujourd'hui encore, nos pesantes masses de fer, écrasent ou font éclater nos marteaux d'acier, représentons-nous par la pensée notre malheureux ancêtre armé, pour tout instrument, d'un faible pic en corne de cerf, d'un levier en bois ou d'un misérable caillou !

Le cœur se serre à la pensée d'un tel labeur, d'une semblable misère, mais au sentiment de pitié que l'on éprouve tout d'abord succède une admiration sans bornes pour ces héros inconnus du travail, pour ces précurseurs de notre civilisation.

Ces puits et ces galeries, que nous voyons recoupés ici par la tranchée, forment un réseau inextricable sous toutes les collines voisines. A l'est, le champ à cailloux que nous allons visiter en est criblé et l'on ignore jusqu'à quelle distance ils s'étendent de ce côté. A l'ouest, on les suit à Cibly, où ils constituent les célèbres *trous des Sarrasins* ; on les a retrouvés au Flénu, à Dour, à Élouges et par l'atelier du cap Blanc-Nez ils vont se raccorder, de l'autre côté du détroit, avec les puits de Cissbury Hill, dans le comté de Sussex, en Angleterre.

Toutes les galeries suivent la direction des bancs de silex ; au fur et à mesure de l'épuisement de ceux-ci, elles étaient remblayées, opération qui était d'autant plus facile que ces galeries communiquaient toutes entre elles. A l'un des points d'intersection de celles-ci, on a trouvé, ainsi que nous l'avons appris des ouvriers, dans une salle basse de 3 sur 4 mètres de côté, dressé sur un monticule en forme d'autel, un socle surmonté d'un buste en pierre blanche grossièrement taillée. La tête, ornée d'une barbe et de cheveux lisses, est coiffée d'une sorte de casque ; le nez est droit, les yeux horizontaux ; le vêtement est retenu par une agrafe en losange et un autre ornement décore la poitrine ; enfin sur le bord antérieur du socle étaient incisés des signes se rapprochant, pour quelques-uns du moins, des caractères runiques.

Ce buste représente-t-il un spécimen de l'art archaïque robenhausien ? Est-il le fait d'une mystification, comme certaines réserves, formulées à l'époque de sa découverte, le faisaient pressentir ? Nous

n'oserions prononcer. Quoi qu'il en soit, le buste doit se trouver encore, à l'heure présente, à Spiennes (1).

Dans ces galeries et dans les remblais pratiqués par le mineur antique, on a trouvé des fragments d'une céramique grossière. La pâte de ces vases, mélangée comme d'ordinaire d'un grand nombre d'éclats de silex (2) pour éviter le retrait, est jaune-brun ou gris noirâtre, modelée à la main, sans l'aide du tour : elle a subi une cuisson imparfaite.

Des débris de bois calciné, probablement de chêne, une pierre de meule, en grès tendre tertiaire, et des fragments de polissoirs en grès rouge devonien d'Asquillies ont été recueillis. Mais les objets les plus nombreux, sans contredit, sont les marteaux et les pioches en corne de cerf : on en a ramassé par centaines. On a trouvé également des bois entiers ou des parties de bois du même animal, incisés, perforés ou débités en boules, manches, lames et baguettes ; peu d'instruments en os : deux poinçons, un scapulum de cerf (3), un canon de chèvre et une plaque d'ivoire perforée (4). Les outils en silex se comptent par milliers ; ils sont représentés par de nombreux nuclei, par des couteaux, des tarières, des marteaux, des pics, des gouges, des pointes de flèche et de lance, des dagues, des haches de formes diverses avec manches ou gaines à emmanchure en corne de cervidés. La découverte d'une magnifique hache polie en chloromélanite (5), également trouvée à Spiennes, donne la mesure de l'étendue des relations de trafic qu'entretenait déjà la peuplade. Jamais on n'a rencontré la moindre trace d'un objet en métal.

Outre les ossements de l'ours, du bœuf, du cerf, de l'élan, du sanglier, de la chèvre, du chat, de la loutre, du putois, du blai-

---

(1) On trouvera, planche III, le fac-simile d'un croquis qu'il nous a été donné de prendre à l'époque de la découverte.

(2) Nous possédons un certain nombre d'échantillons de céramique de l'âge néolithique recueillis au Flénu, à Spiennes et à Hastedon. Nous devons ces derniers à la générosité de M. G. Arnould, ingénieur principal au corps des mines, dont les riches collections et les beaux travaux sont bien connus.

La loupe décèle la présence, dans la pâte des vases d'Hastedon, de nombreux fragments de spath calcaire, qui ne s'observent jamais dans la pâte des vases recueillis dans le Hainaut.

(3) A. BRIART, F. CORNET & A. HOUZEAU DE LEHAIE, *Op. cit.*, p. 36.

(4) Cette pièce fait partie de notre collection.

(5) A l'époque où elle est entrée en notre possession, cette hache était la seule pièce en roche amphibolique que l'on eût recueillie à Spiennes.

reau, du hérisson, du lièvre et du lapin qui ont été recueillis, on a constaté la présence du chien, qui était domestiqué. Peut-être pourrait-on en dire autant du cheval et de l'âne. L'ensemble de la faune et de ces divers caractères ne permet pas d'hésiter sur la place qu'il convient d'assigner, dans le temps, à l'atelier de Spiennes; il doit être rangé, sans conteste, parmi les stations de l'âge robenhausien.

En ce qui concerne la dépouille de l'homme, qui nous intéresse au plus haut degré, les ossements, trouvés dans les conditions de sécurité qui autorisent à les rapporter à un contemporain des exploitations de l'âge néolithique, sont extraordinairement rares. On a recueilli des fragments de crâne, la mâchoire supérieure avec ses molaires, un tibia, un fémur presque entier, long de 430<sup>mm</sup>, un humérus de 310<sup>mm</sup>, un cubitus de 245<sup>mm</sup>, un radius de 235<sup>mm</sup>. Ces os ont appartenu à « un homme de taille moyenne, dans la force » de l'âge. Les dents de sagesse sont poussées, mais depuis peu de » de temps, car elles sont très peu usées, tandis que les autres, » toutes très saines, le sont fortement, aussi bien les incisives et » les canines que les molaires, dont les tubercules ont complète- » ment disparu.

» Autant qu'on peut juger de la forme générale du crâne par » les morceaux que nous avons pu rejoindre,... c'était une race » dolichocéphale orthognathe; le front très bombé est peu élevé, » les arcades sourcilières ne forment pas saillie » (\*).

Un fait étrange, resté inexplicable, c'est qu'il n'a point jusqu'à présent été possible de découvrir la moindre trace de sépulture des hommes de cette époque; nous sommes dans la même ignorance à leur égard qu'à celui de la sépulture des hommes quaternaires de Mesvin. Ni squelettes, ni urnes à incinération, rien. N'ensevelissaient-ils point leurs morts? La chose est fort improbable. Le lieu de sépulture de l'immense bourgade a-t-il été détruit par l'homme dans des luttes dont l'histoire n'a pas gardé le souvenir, a-t-il été entraîné jadis par les eaux avec la colline qui le renfermait, ou bien est-il encore caché dans quelque galerie aux environs et l'avenir en réserve-t-il la découverte à quelque heureux explorateur?

Nous estimons que ces hommes habitaient des cabanes ou des huttes et que celles-ci couvraient tous les plateaux d'alentour; il

---

(\*) A. BRIART, F. CORNET & A. HOUZEAU DE LEHAIE, *Op. cit.*, p. 38. — C. MALAISE, *Op. cit.*, p. 163.

n'est pas permis de douter que les plateaux n'aient été occupés partout longtemps avant les cavernes. On découvre chaque jour, sous la terre végétale des collines voisines, des traces de nombreux foyers; ils se trouvent, en général, à quelques centimètres de la surface; on a même noté, à l'époque du creusement de la tranchée de Spiennes, l'emplacement d'un foyer situé à un niveau plus bas, qui aurait été enseveli dans la suite sous une masse de terre à briques éboulée, identique au limon sous-jacent.

D'après les nombreux indices observés, il n'est pas possible de douter que l'on ait eu affaire à une peuplade sédentaire se livrant à l'exploitation du silex, qu'elle dégrossissait sur place et dont elle faisait évidemment trafic, sans doute par voie d'échanges. Le monopole dont elle jouissait avait dû rendre la tribu riche et puissante. Le lieu était fréquenté et nous pouvons, sans crainte de nous abuser, nous faire une idée des divers moyens de transport employés. De nombreux radeaux, des barques ou pirogues venaient prendre à pied-d'œuvre cargaison et transportaient, en lui conservant son eau de carrière, la pesante marchandise sur les bords du grand lac de la Haine, aux rives de l'Escaut et jusqu'aux affluents les plus reculés de ce fleuve.

Un grand marché, une espèce de foire, devait se tenir dans la vaste plaine qui s'étend au sud-est de Spiennes. On y venait de loin; on y amenait certainement, en échange, du bétail, des peaux, des cornes de cerf, de l'oligiste; des produits lointains, de l'ambre, du jade, de la chloromélanite, de la néphrite, et, avec le sel, le poisson et les coquilles des bords de l'Océan, on y échangeait des nouvelles et sans nul doute des idées.

Les conditions du trafic étaient réglées d'après la tradition; des coutumes locales, certains usages, consacrés par le temps, étaient observés. D'après ces lois, on terminait les différends qui ne manquaient point de s'élever, on rendait la justice, enfin tout l'appareil d'une civilisation naissante a dû surgir et d'ici rayonner, se répandre de proche en proche, sur tout le pays.

Dans la Belgique d'alors, c'était assurément le lieu le plus important, le centre d'activité le plus considérable. La peuplade y tenait ses assemblées, y débattait ses intérêts, y instituait ses chefs de travail, de chasse, de migration, y choisissait ses législateurs, ses juges; elle y décidait des alliances, de la paix et de la guerre, car, en ces temps, la valeur du silex dépassait de loin celle de l'or. La possession du silex devait exciter d'ardentes ou peu scrupuleuses convoitises, et, comme si ce n'était point assez du travail, de la

lutte pour l'existence, il fallait déjà défendre ces galeries et ces puits, si péniblement creusés, contre le vol ou la conquête.

Maintenant tout cet appareil de civilisation naissante s'est évaporé ; la vie, le mouvement se sont retirés, déplacés ; l'herbe couvre le site de ces puissantes stations ; les galeries se sont comblées ; le silence et la solitude règnent en ces lieux, en ces ateliers où jadis retentirent les bruits vivifiants du travail ! Il a fallu que l'ouverture d'une tranchée de chemin de fer, ou le besoin des faïenceries vinssent nous révéler le lieu de notre antique berceau et fournir un sujet nouveau aux méditations du philosophe et des éléments d'étude à l'anthropologue !

Nous avons parlé des travaux exécutés pour les faïenceries ; il y a quelques années, en effet, l'exploitation du silex avait été reprise pour alimenter cette industrie. Nous nous souvenons d'être descendu, maintes fois, entre les années 1866 et 1873, dans les puits et d'avoir cheminé dans les galeries. Les puits de l'âge néolithique, en général profonds de 12 à 15 mètres, sont très étroits (0<sup>m</sup>.60 à 0<sup>m</sup>.80) ; pour les utiliser, l'exploitation actuelle est obligée de les élargir. En suivant, dans les galeries, le mineur moderne, il nous arrivait de rencontrer les travaux du mineur antique, souvent à demi remblayés ; il fallait, pour y pénétrer, se traîner à plat ventre, se tenir courbé et, lors même que les voies étaient déblayées, la marche y était fort pénible. On distinguait très nettement, sur les parois, la trace des pics en corne de cerf, toute différente de celle laissée par l'outil de fer ; l'abatage de la craie se faisait par petites parties et l'opération était naturellement quatre ou cinq fois plus longue qu'elle n'est de nos jours. Malgré nos recherches, nous n'avons jamais observé la moindre trace de fumée ou de l'action du feu sur les parois des galeries anciennes ; aussi, inclinons-nous à penser que le mineur y travaillait dans une demi-obscurité, guidé, ainsi que nous l'avons déjà avancé, par la lumière tombant des puits étroits, qui seule l'éclairait.

#### **La vallée de la Trouille.**

Au sortir de la tranchée de Spiennes, nous franchissons sur un long viaduc, qui ne rappelle en rien les travaux des Romains, la sinieuse et profonde vallée de la Trouille. Le chemin de fer d'exploitation de M. Bernard, en contournant l'extrémité occidentale du plateau, offre une petite coupe assez intéressante et toute

fraîche <sup>(1)</sup>, mais comme elle reproduit des contacts déjà observés, personne ne s'y arrête et nous escaladons au plus vite la côte pour gagner le cimetière frank dont les sépultures, déjà entr'ouvertes, vont être méthodiquement explorées sous nos yeux <sup>(2)</sup>. On sait que ces tombes, dont rien, ni tumulus, ni pierre levée, ne décele l'emplacement, bordent la crête du talus qui longe la voie ferrée et domine la Trouille.

#### **Le cimetière frank.**

M. De Pauw, avec la longue pratique et l'habileté consommée qui ont rendu tant et de si précieux services au Musée royal d'histoire naturelle, se met à l'ouvrage. Il procède avec une rare sûreté de coup d'œil, sans rien livrer au hasard et avec une prudence que l'on devrait toujours imiter dans de semblables recherches. Ses doigts exercés semblent doués d'un sens particulier, d'une tactilité spéciale ; ils dégagent, comme en se jouant, peu à peu les ossements sans les déplacer et les font apparaître successivement dans les relations anatomiques que l'écrasement leur a permis de conserver.

Bien que les parois de quelques fosses soient formées de graviers et de cailloux, la tombe fouillée devant nous par M. De Pauw, profonde de 0<sup>m</sup>.90, est taillée dans la craie de Spiennes, qui forme le substratum de cette partie du plateau ; son orientation ne s'écarte guère de la direction est-ouest. La tête du mort, placée à l'extrémité occidentale, est inclinée sur l'épaule droite. Le squelette mesure 1<sup>m</sup>.780 ; il est étendu, les bras à demi ployés, les mains ouvertes croisées sur le ventre ; les os sont en bon état de conservation ; ils ont pu être retirés au complet et feront l'objet d'une prochaine étude, grâce à la générosité du propriétaire, M. G. comte de Looz, qui en a fait don à la Société. Aucun objet n'a été recueilli dans cette sépulture ; elle paraissait comblée de débris de craie, affaissés sur eux-mêmes, au fur et à mesure que les parois du cercueil n'ont plus offert de résistance suffisante à l'écrasement.

Pendant que penchés sur la fosse nous suivons avec un vif intérêt le travail, qu'avec sa dextérité et son expérience bien connues exécute M. De Pauw, un convoi chargé de vivres, sorti d'un château voisin, avait contourné la montagne et, marchant gravement en tête de la caravane, nous voyons apparaître un exemplaire vivant de

---

<sup>(1)</sup> Voir la carte-itinéraire, n° 9.

<sup>(2)</sup> — — — n° 10.

*l'Equus Asinus Europæus* des âges magdaléniens. Tandis que nous admirons la démarche pleine de dignité du plus ancien serviteur de l'homme et surtout les vastes paniers qui se balancent sur son dos, le convoi s'est approché et bientôt il s'arrête au milieu de nous.

On a beau aimer l'anthropologie, chérir l'archéologie, être un spoliateur de sépultures endurci, s'accroupir avec passion dans les tombes et remuer de ses ongles, pour y recueillir un peigne, l'humaine poussière, il vient un instant où les instincts ataviques de l'espèce reprennent leurs droits, où l'on écoute le gémissement de ses entrailles de préférence à la voix de la science et où l'on abandonnerait, sans remords, le plus beau vase, la framée la mieux conservée, la marmite où Médée faisait cuire ses poisons, le collier d'ambre de Velléda, oserions-nous l'avouer, pour un simple petit pain, dissimulant dans ses flancs un parallépipède de jambon !

Personne n'ignore que l'art de conserver les viandes au moyen de la fumée remonte aux âges préhistoriques, à ce titre donc il rentre dans le cadre de nos études spéciales. Aussi nous appliquons-nous en conscience à l'examen des côtés pratiques de cette importante question. On déjeune avec conviction, méthode et... patriotisme. D'autres avant nous d'ailleurs nous ont, ici même, tracé la voie. Quelques-uns d'entre les membres présents se rappellent précisément qu'en 1874, dans une prairie qui s'étend à nos pieds (\*), une centaine de savantes mandibules, appartenant à d'aimables géologues, ont, pendant une heure au moins, exécuté un travail de mastication qui a dû réjouir dans leurs tombes introuvées nos vénérables ancêtres de l'âge du mammoth et de la pierre polie.

#### Le trafic des silex.

En même temps que les ânes chargés de comestibles, des naturels du pays avaient gravi la côte, sorti de leurs paniers et développé sur d'immenses mouchoirs les échantillons de silex taillés et polis, authentiques ou non, qu'ils espéraient vendre aux explorateurs.

Les habitants actuels de Spiennes ont appris peu à peu à connaître les amateurs et aussi l'art délicat de tailler ces silex qui firent la fortune de leurs pères. En labourant leurs champs, en remuant à la bêche leurs jardins, ils recueillent les instruments enfouis et, suivant les besoins ou la demande, ils en confectionnent volontiers

---

(\*) Voir la carte-itinéraire, n° 11. Nous n'étions plus que quatre pour représenter ces nombreux confrères : *Heu ! fugaces labuntur anni !*

eux-mêmes, avec tout le soin désirable d'ailleurs, pour les vendre aux bons étudiants, aux collectionneurs naïfs et aux savants étrangers. Il faut croire que la demande va augmentant, car les prix nous paraissent avoir plus que quintuplé depuis quelques années. On exige maintenant, sans sourciller, 25 francs pour telle hache taillée qu'on eût volontiers cédée jadis pour 3 francs. Un coup d'œil rapidement jeté sur les pièces exposées ne nous montre rien de particulièrement intéressant et nous laisse d'ailleurs absolument froid; nous cédon's la place aux confrères qui visitent Spiennes pour la première fois.

#### Le champ à oailoux.

Pendant que la vente des silex se poursuit, que le déjeuner s'achève, que les regards s'attendrissent et se perdent dans la contemplation de l'horizon immense, la pluie par instants vient nous fouetter le visage; elle enveloppe de ses vagues humides les collines voisines et prête aux objets et au paysage des contours indécis et fantastiques. Projetées avec violence par le vent du S.-O., les gouttes de pluie viennent frapper directement la falaise crayeuse et exercent sous nos yeux leur séculaire action. A nos pieds les eaux de la Trouille, d'ordinaire limpides et pures, se troublent et deviennent laiteuses.

Pour ne pas rester plus longtemps exposés aux rafales, nous nous hâtons d'abandonner les bords du plateau et nous nous mettons en marche, à travers le *camp à cayaux*, dans la direction du N.-E., vers un large puits que l'on a déblayé à notre intention <sup>(1)</sup>.

Quelqu'un constate que son orifice est à la cote 65; son diamètre dépasse 1<sup>m</sup>.90; il est, nous assure M. De Pauw, profond de 11 mètres. La descente a été rendue praticable au moyen d'une petite échelle en fer, maintenue verticale à 0<sup>m</sup>.20 de la paroi, et en tout semblable à celles qui sont employées dans les *puits dits à échelles* des charbonnages.

On dépose les sacs. Plusieurs confrères suivent l'exemple donné par notre président M. le D<sup>r</sup> Héger et s'empressent de descendre. Nous voyons tour à tour disparaître : MM. Goblet d'Alviella, D<sup>r</sup> V. Jacques, Tiberghien, de Looz, de Loë, Delvaux, Denys, Bayet, De Pauw et Hector Denis qui vient de nous rejoindre. Les collègues qui, comme le highlander, préfèrent le chant de l'alouette au cri de

---

(1) Voir la carte-itinéraire, n<sup>o</sup> 12.

la souris, et ne sont point descendus, se penchent avec curiosité et suivent anxieusement le va-et-vient des lumières qui s'agitent et scintillent dans la profondeur. Mais l'abîme est bon enfant, et il nous rend bientôt nos confrères absolument intacts, mais quelque peu enfarinés.

Les parois du puits offrent, à partir de la surface du sol, la coupe suivante, qui est en même temps celle de toute cette partie du plateau :

COUPE DU CHAMP A CAILLOUX (\*)

1. Terres rapportées, renfermant : limon sableux remanié, fragments plus ou moins volumineux et éclats tranchants de silex; instruments divers, ébauchés ou achevés, complets ou brisés et nuclei; menues parties d'os, de bois de cerf incisés, avec marques évidentes du travail de l'homme; traces de foyers, charbon de bois, cendres, esquilles d'os carbonisés, silex craquelés, boules d'argile rougie, débris de poterie grossière, etc., etc. . . . .	mèt.	1.20
2. Limon sableux en place. . . . .	0.60 à	0.80
3. Cailloux roulés quaternaires, épaisseur moyenne . . . . .	0.05	
4. Le terrain tertiaire manque. . . . .	0.00	
5. Craie de Spiennes, ravinée, avec rognons, puis bancs tabulaires de silex gris-jaune-brunâtre, inclinés de 8° au NNO. . . . .	8	95
Profondeur absolue. . . . .	mèt.	11 00

C'est dans cette craie que les galeries pratiquées pour l'exploitation du silex sont creusées. Arrivés au fond du puits, nous constatons que celles qui viennent aboutir ici sont à peine déblayées; comme leur accès n'est guère facile et que leur exploration ne nous apprendra rien que nous ne sachions déjà, nous renonçons à nous y engager.

A 150 mètres (\*) environ N.-O., à compter de l'orifice du puits, le sieur Joseph Stevens, de Spiennes, a trouvé, l'année dernière, à la base de la couche remaniée, un superbe polissoir en grès devonien d'Asquillies. Cette pièce remarquable, la seule, à notre connaissance, qui ait été recueillie jusqu'à ce jour à Spiennes, forme un cube imparfait, dont toutes les faces ont été utilisées et offrent des dépressions dues au polissage des haches. Jusqu'à présent, ce superbe instrument n'a pas trouvé d'acheteur. On laissera sans doute, cette fois encore, l'étranger s'emparer de ce vénérable

(\*) Voir la carte-itinéraire, n° 12.

(\*) — — — n° 13.

monument. On l'ira voir... quand il sera au British-Museum (\*).

La Société abandonne ce point. Nous nous dirigeons à travers champs, en passant sur l'orifice comblé de maints puits, vers l'extrémité E.-S.-E. du plateau que nous traversons dans toute sa largeur. Partout, on constate à la surface du *camp à cayaux* la même abondance d'éclats tranchants de silex. L'aridité du sol est telle, en certains endroits, qu'on a renoncé à le cultiver; les herbes sauvages, les plantes parasites les plus vivaces elles-mêmes y sont clairsemées. Nous atteignons enfin le sentier d'Harmignies à hauteur de la limite des deux communes (†) et nous nous arrêtons sur le versant méridional de la colline, au point précis où la courbe de niveau 80 rencontre le chemin.

#### Le cimetière mérovingien (‡).

C'est en cet endroit que s'exécutent les fouilles dirigées par MM. G. de Looz et A. de Loë, dans un cimetière découvert par eux et que ces confrères croient pouvoir rapporter à l'époque mérovingienne. Toutes les tombes, profondes de 1<sup>m</sup>.50 à 2 mètres, paraissent orientées E.-O., la tête est toujours à l'ouest. M. de Loë fixe l'emplacement de chaque sépulture, par ordre de numéro, sur un plan général, dressé à cet effet.

Le mobilier funéraire appartient à l'âge du fer. On a extrait, outre les squelettes, qui constituent toujours l'élément le plus important, le plus précieux et qui sont ici assez altérés et friables, quelques vases, des objets en verre, en os; des perles de collier en émail, en verre, en ambre; des boutons, des agrafes, des fibules; un ou deux petits ornements en bronze et des armes en fer. Toutes ces trouvailles ont été inventoriées.

A l'occasion de notre passage, les propriétaires avaient préalablement fait déblayer quatre sépultures. Dès notre arrivée, MM. de Looz et De Pauw descendent dans les tombes et se mettent à l'œuvre.

Nous ne pouvons pas donner, par le menu, le détail des découvertes qui ont été effectuées sous nos yeux par nos collègues. Ce serait enlever tout attrait de curiosité à la publication spéciale,

---

(\*) Nous apprenons avec une vive satisfaction que notre cri d'alarme a été entendu et que cette pièce remarquable a été acquise par le Musée royal d'histoire naturelle. (*Note ajoutée pendant l'impression.*)

(†) Voir la carte.

(‡) Voir la carte-itinéraire, n° 14.

sans doute ornée de planches, que ne manqueront point de faire paraître les savants auteurs de ces recherches. En attendant l'apparition de ce beau travail, sur lequel la science croit pouvoir compter, et qu'elle attend avec une légitime impatience, nous nous bornerons à signaler la trouvaille de M. de Looz, d'une urne et d'un vase placés aux pieds du premier squelette, ainsi que celle d'une boucle en cuivre à laquelle adhèrent encore des restes d'un tissu grossier, reconnaissable à la loupe, enfin celle d'un petit couteau en fer. Dans une autre tombe, notre collègue retire deux vases, une urne, un couteau et une boucle en fer, des débris de peigne, des perles en ambre, en verre, émaillées, etc., etc., ainsi que des disques perforés en terre cuite.

M. De Pauw, qui avait fouillé d'abord sans succès plusieurs tombes, est récompensé de sa persévérance par la trouvaille d'un fer de lance magnifique, d'une hache du même métal, d'une conservation parfaite, avec le bois du manche encore adhérent. Il recueille en outre une urne, un vase et un petit couteau en fer. A l'extrémité de la soie de ce dernier se trouve fixée une petite coquille (*Ostrea sp.?*), recouverte d'une pellicule d'oxyde de fer qui l'a préservée et forme soudure.

On découvre également un fragment de quartz hyalin roulé que M. Delvaux range, à première vue, dans la catégorie des *diamants* dits de *Fleurus*. L'un des côtés offre une surface plane que l'un de nos confrères attribue à une usure intentionnelle produite par l'homme, tandis que M. Delvaux y reconnaît une face naturelle du cristal, ainsi que divers caractères, visibles à la loupe, permettent de le constater.

#### Le retour.

Les fouilles étaient terminées vers 5 heures et le programme de la journée accompli dans toutes ses parties. M. le président Héger remercie cordialement, au nom de la Société, MM. de Looz et de Loë de leurs délicates attentions et M. De Pauw du concours qu'il a prêté à ses confrères. En cet instant, nos voitures apparaissent sur la côte au détour de la route et, prenant congé de nos amis, nous regagnons rapidement la ville de Mons.

A la fin du dîner, M. Cornet, bravant la défense de son médecin, vient nous serrer la main et couronner par sa présence cette journée si heureusement remplie.

Le train ramène la Société sans incident à Bruxelles.

---



PLANCHE I.

EXPLICATION DE LA PLANCHE I.

COUPE-DIAGRAMME

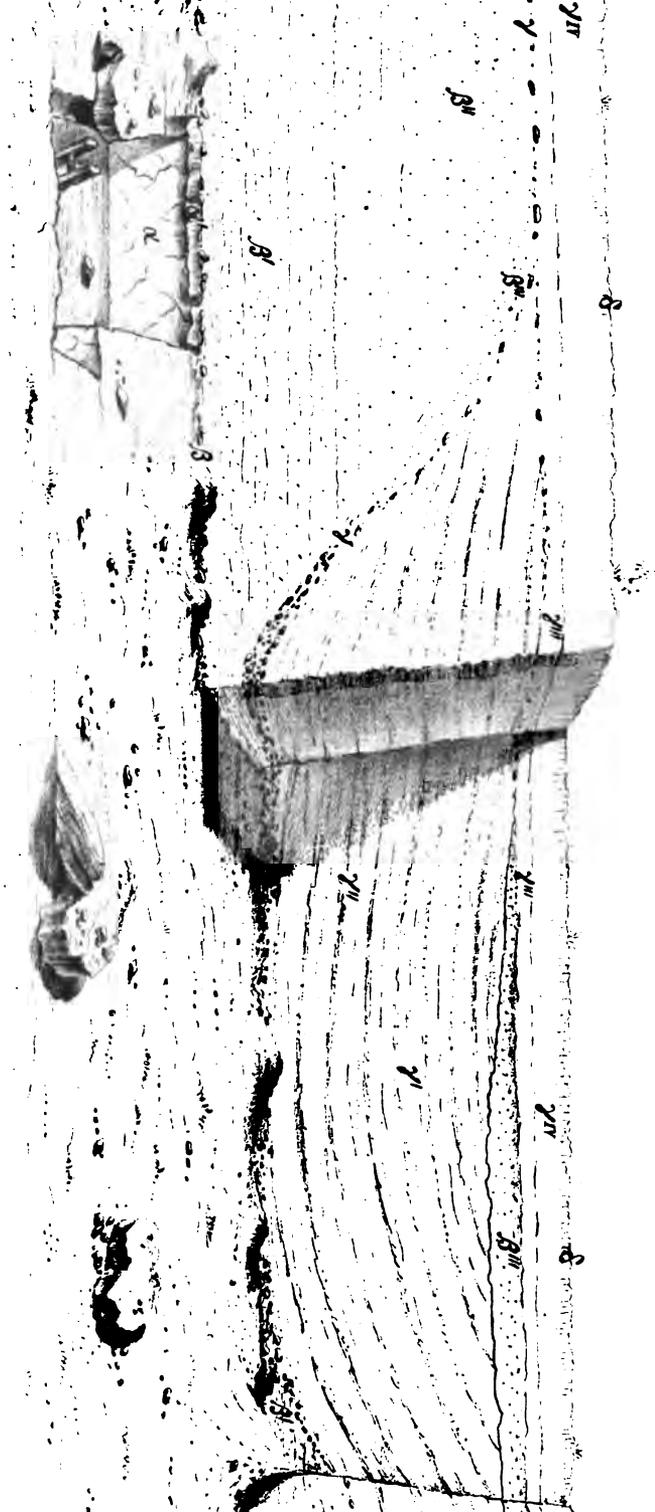
DES TERRAINS DE MESVIN AVEC LES NIVEAUX ANTHROPOLOGIQUES

PRISE DANS L'EXPLOITATION DE PHOSPHATE DE CHAUX

DE MM. SOLVAY ET C<sup>ie</sup>, DANS LE CHEMIN DE BELIAN A NOUVELLES.

Terrains.	}	Moderne.	Détritique.	{ $\delta$	Terre végétale, AVEC SILEX TAILLÉS ET POLIS ROSENHAUSIENS;	
		Quaternaire.	Hesbayen.	{	$\gamma^{iv}$	Terre à briques, décalcifiée, non stratifiée;
					$\gamma^{iii}$	Ergeron calcaireux, non stratifié ( <i>Loess, Lehm</i> ou <i>Limon hesbayen</i> , des auteurs);
			Moséen.	{	$\gamma'$	Niveau fossilifère à succinées, etc.;
					$\gamma$	Alluvions fluviatiles argilo-sableuses, calcaireuses, stratifiées, avec coquilles terrestres et d'eau douce;
		Tertiaire.	Landenien.	{	$\gamma$	Cailloux et gravier à <i>Elephas, Rhinoceros, Bos, Equus</i> , etc., AVEC SILEX TAILLÉS, AMYGDALOIDES CHELLÉENS;
					$\beta^{iii}$	Sables glauconifères altérés, remaniés, transportés;
					$\beta''$	Sables glauconifères altérés, remaniés sur place, AVEC SILEX ÉCLATÉS MESVINIENS;
					$\beta'$	Sables argileux glauconifères à <i>Pholadomya Konincki, Nyst</i> ;
		Secondaire.	Crétacé.	{	$\beta$	Cailloux de silex corrodés, verdis;
$\alpha'$	Rognons et bancs tabulaires de silex;					
				$\alpha$	Graie brune phosphatée (*).	

(\*) Appartenant au 5<sup>e</sup> étage (assise *CBC*), de MM. Briart et Cornet.



Longueurs

$\frac{1}{1000}$

M. M. & T. Sœurs, Bruxelles.

Hauteurs

$\frac{6}{1000}$

à La

COUPE - DIAGRAMME DES TERRAINS DE MESVIN

prise dans l'exploitation de phosphate de chaux de M.M Solvay & C<sup>ie</sup> dans le chemin de Belhan à Ligny.



PLANCHE II.

EXPLICATION DE LA PLANCHE II.

---

SILEX QUATERNAIRES DE MESVIN.

SILEX MESVINIENS.

*Collection de M. É. Delvaux.*

FIG. 1 à 8. Silex éclatés, à retouches grossières, peu ou point patinés, brun jaunâtre, renfermant dans les creux, dépressions ou géodes, des grains de glauconie plus ou moins altérés.

Tous les échantillons figurés ont été recueillis dans la tranchée de Mesvin et nous ont été offerts en don, sauf celui renseigné fig. 7, par G. Neiryack.

---

SILEX CHELLÉENS.

*Collection de M. Fr. Cornet.*

FIG. 1'. Silex de la craie de Spiennes, amygdaloïde dit chelléen, taillé sur les deux faces; longueur, 0<sup>m</sup>,14; largeur, 0<sup>m</sup>,08; épaisseur, 0<sup>m</sup>,03; couvert d'une épaisse patine blanchâtre lustrée. Cette hache a été recueillie par M. Fr. Cornet dans les fouilles ouvertes par la Société de Mesvin-Ciply, sur la parcelle cadastrale 328 de Mesvin, à la profondeur de 5<sup>m</sup>,50, dans le limon graveleux, presque au contact du landenien.

La découverte de cette pièce remarquable a été signalée à l'Académie des sciences en juin 1884.

FIG. 2'. Hache chelléenne du même type que celle décrite ci-dessus, d'un travail plus parfait encore, à patine blanche lustrée très épaisse, recueillie par M. Fr. Cornet sur le même terrain.

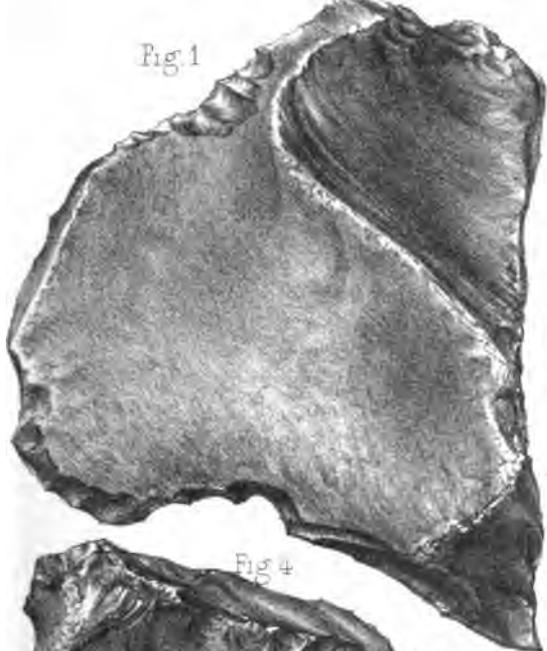
*Collection de M. É. Delvaux.*

FIG. 3'. Hache chelléenne du même type que les précédentes, en silex brun-rouge non patiné; elle est incomplète.

Cette pièce a été recueillie par M. É. Delvaux, en 1872, dans la tranchée de Mesvin, au niveau du gravier quaternaire.

---

Fig 1



$\frac{7}{12}$



Fig 3



$\frac{7}{12}$

Fig 4



$\frac{7}{12}$

Fig 5



$\frac{7}{12}$

Fig 7



$\frac{7}{12}$

Fig 8



$\frac{7}{12}$





PLANCHE III.



**PLANCHE III.**

### EXPLICATION DE LA PLANCHE III.

---

Buste en pierre blanche (tuffeau) de Cibly, avec socle portant une inscription dont quelques signes se rapprochent des caractères runiques (\*).

Fac-simile d'un croquis qu'il nous a été donné de prendre à l'époque de la découverte.

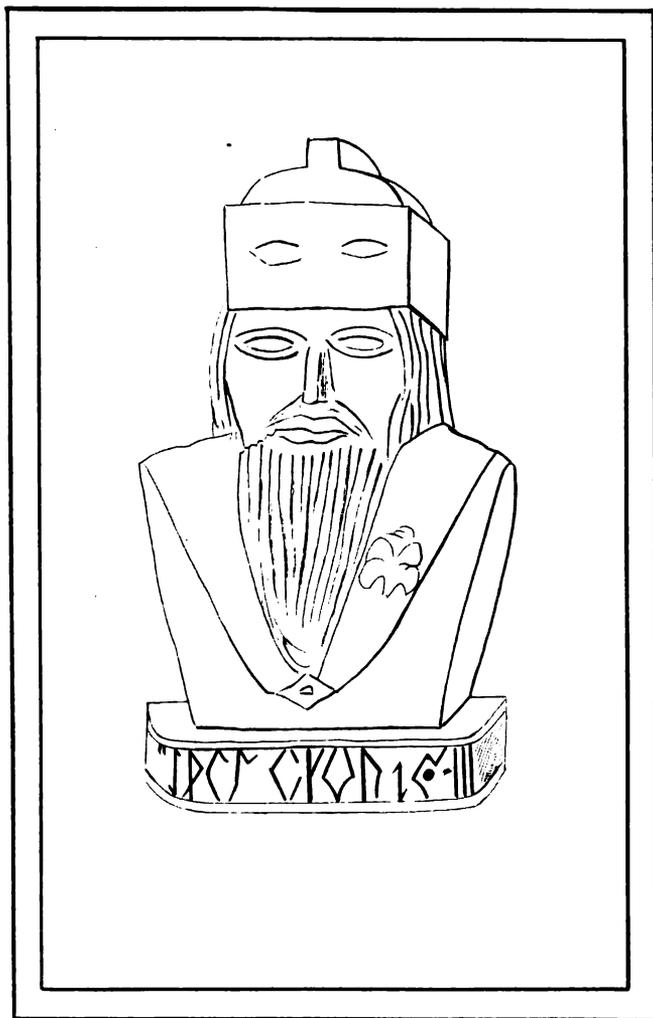
Cette œuvre d'art de l'âge néolithique (†) a été trouvée, d'après les ouvriers, dans une galerie au S.-O. de Spiennes.

---

(\*) Il ne peut y avoir de doute au sujet du *Kaun* *Y* et de l'*Ur* *H* : ces lettres sont nettement tracées, complètes et appartiennent sans conteste à l'alphabet runique. Nous hésitons quant à la valeur à attribuer aux deux premiers caractères de l'inscription (de gauche à droite) et au quatrième. Ces signes représentent-ils *Laugur* *Γ*, *Reid* *R* et *Naud* *N* ? Nous n'oserions prononcer.

---

.



ÂGE NÉOLITHIQUE.



**CARTE-ITINÉRAIRE.**

## CARTE DE L'ITINÉRAIRE

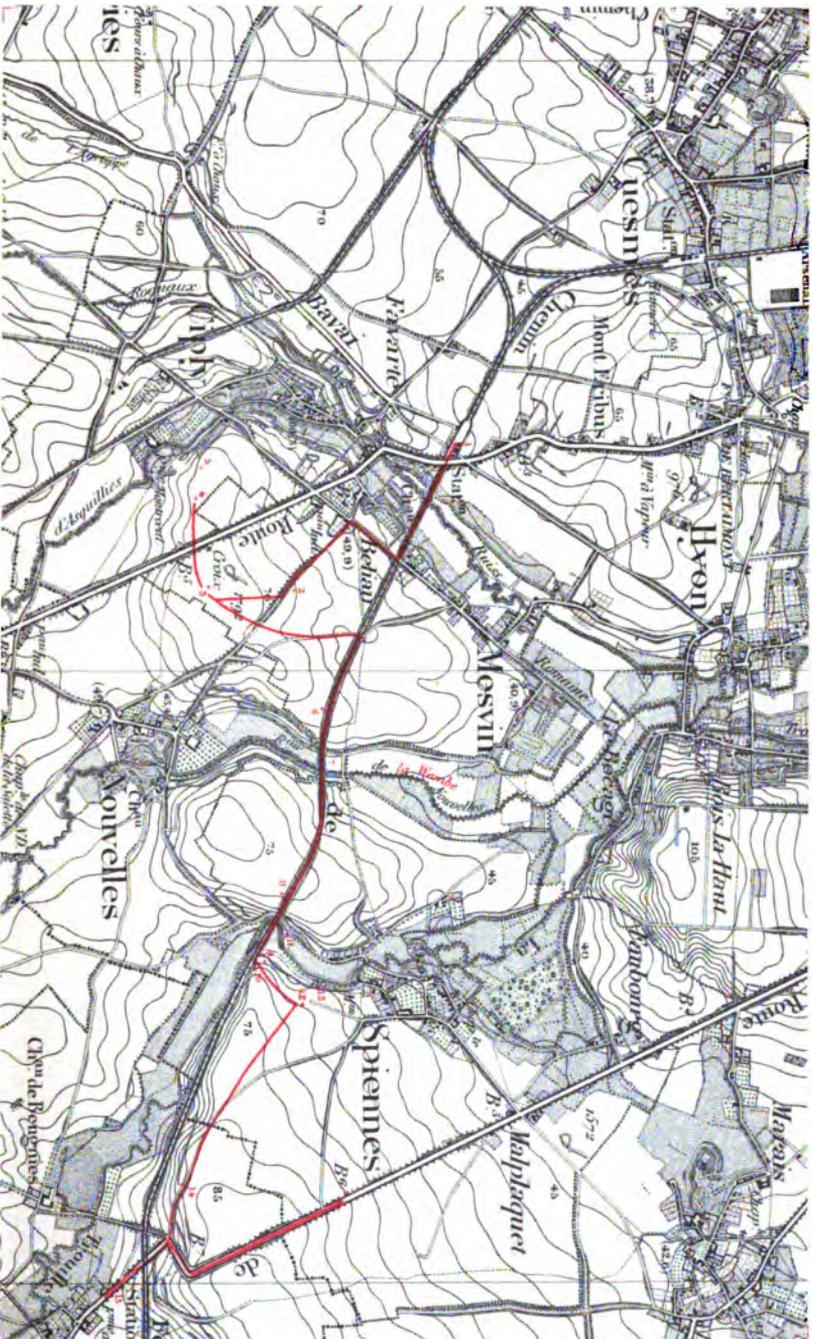
PARCOURU PAR LA SOCIÉTÉ.

---

- N<sup>os</sup>
1. Gare de Hyon-Ciply ;
  2. Exploitation de phosphate de MM. Solvay et C<sup>ie</sup> où se voit la coupe des terrains de Mesvin ;
  3. Autre exploitation de phosphate où les ouvriers de M. Lemonnier ont recueilli des silex chelléens ;
  4. Point où diverses observations ont été faites ;
  5. Carrière de M. L. Bernard où l'Hainosaure a été découvert ;
  6. Tranchée de Mesvin ;
  7. Ravin de la Wambe ;
  8. Tranchée de Spiennes ;
  9. Tranchée du chemin de fer d'exploitation de M. Bernard ;
  10. Le cimetière frank ;
  11. Endroit où la ville de Mons a offert à déjeuner à la Société Géologique de France en 1874 ;
  12. Puits déblayé à notre intention, fournissant la coupe du *camp à cayaux* ;
  13. Point précis où le polissoir de J. Stevens a été trouvé ;
  14. Le cimetière mérovingien.
-

*Bull. de la Société d'Anthropologie de Bruxelles.*

# CARTE DE L'ITINÉRAIRE PARCOURU PAR LA SOCIÉTÉ.



*E. Debrauer del.*

Échelle de 1:40,000.

*Carte d'après les cartes géographiques militaires, révisées en 1905.*



COMMUNICATION DE M. VANDERKINDERE.  
L'ETHNOLOGIE DES ILES BRITANNIQUES,  
D'APRÈS LE LIVRE DE M. J. BEDDOE :  
*THE RACES OF BRITAIN* (1).

M. John Beddoe, membre honoraire de notre Société, vient de publier un intéressant ouvrage sur les *Races des îles Britanniques*. Nul mieux que lui n'était préparé à cette tâche; il a consacré de longues années à étudier le type physique de ses compatriotes et de la plupart des peuples européens; on peut dire, je pense, qu'il est le promoteur des observations sur la couleur des yeux et des cheveux, qui ont suscité les vastes enquêtes anthropologiques dont les résultats sont déjà si précieux.

Son livre actuel est un spécimen de la méthode anglaise; les vues d'ensemble y sont assez rares et difficiles à découvrir: en revanche, le détail est d'une abondance rare. On constate que les savants d'outre-Manche ont appliqué à l'anthropologie les procédés attentifs et minutieux qui doivent être ceux des sciences naturelles; de même que pour déterminer la flore d'un pays, nous le parcourons en tout sens et nous explorons chaque canton, ils ont soumis toute la population des îles Britanniques à une observation patiente et détaillée. Cette manière de faire laisse reconnaître plus facilement les divergences; les types locaux apparaissent plus clairement que les types généraux. Mais elle fournit une richesse d'informations que l'on chercherait vainement aujourd'hui pour le reste de l'Europe.

Les éléments sur lesquels M. Beddoe a fondé son enquête anthropologique sont multiples et ils sont empruntés à tous les ordres de recherches.

En première ligne vient l'observation de la couleur des yeux et des cheveux, à laquelle il attache avec raison une grande importance. Voyageant toujours le crayon à la main, il a recueilli directement dans ses cahiers de notes des milliers de données. Pour la classification, il a adopté les rubriques suivantes :

- I. Yeux *clairs*, c'est-à-dire bleus, bleu-gris et gris-pâle.
- II. Yeux *intermédiaires* : gris foncé, gris-brun, noisette clair ou jaune, gris-noisette et plusieurs nuances de vert.
- III. Yeux *foncés* : noirs, bruns et noisette foncé.

---

(1) *The races of Britain, a contribution to the anthropology of Western Europe*, by JOHN BEDDOE. Bristol, Arrowsmith, 1885.

Chacune de ces trois classes est subdivisée en cinq catégories, d'après la teinte des cheveux :

- 1° Roux (*Red*) avec ses nuances (*R*).
- 2° Blond (*Fair*) : couleur de lin, jaune, doré, les nuances pâles du brun, aurore (*F*).
- 3° Brun (*Brown*) : châtain et châtain clair (*B*).
- 4° Brun foncé (*Dark*) : châtain foncé (*D*).
- 5° Noir (*Niger*) (*N*).

Mais il est impossible de tirer des conclusions d'un aussi grand nombre de classes, si on ne les groupe de manière à constituer des unités de types. On sait la façon dont a procédé M. Virchow, en Allemagne : il a opposé nettement le groupe foncé (cheveux et yeux bruns et noirs) et le groupe clair (cheveux blonds, yeux *bleus*), en écartant systématiquement de cette dernière division les yeux *gris*.

En Belgique, nous n'avons pas cru pouvoir le suivre dans cette méthode, et cela pour les raisons que j'ai eu l'honneur de vous exposer plusieurs fois (\*). M. Beddoe, appréciant les deux systèmes, se range à notre avis; il déclare que le groupement de la commission belge lui paraît préférable (p. 220). En Angleterre, dit-il, indépendamment de la confusion facile entre le gris et le bleu, il faut tenir compte de ce fait qu'un grand nombre d'iris sont gris-bleu. D'autre part, comme nous le verrons plus loin, M. Beddoe est disposé à admettre que la population celtique, en Angleterre, a pour caractère ethnique des cheveux foncés et des yeux clairs; il en résulte qu'un groupement qui sépare absolument ces deux caractères donnerait des résultats fautifs. Il s'est donc arrêté à une méthode qu'il appelle celle de l'*indice de nigrescence*.

Cet *indice* pour une population donnée est obtenu en soustrayant le chiffre total des individus à cheveux roux et à cheveux blonds (les classes *R* et *F*) du chiffre total des individus à cheveux foncés (*D*), augmenté de deux fois celui des noirs (*N*). On voit que les bruns (*B*) n'entrent pas en ligne de compte; quant au doublement des noirs, il est nécessité suivant l'auteur par la tendance plus grande au mélanisme (p. 5).

L'*indice de nigrescence* prend donc la formule :

$$D + 2N - R - F = \text{Index.}$$

---

(\*) Voir notamment nos *Bulletins*, vol. III, p. 373, *L'enquête anthropologique en Autriche*.

J'avoue ne pas saisir nettement la raison d'être de ce procédé. Néanmoins, on peut constater qu'il donne des résultats très conformes à la réalité. M. Beddoe l'a appliqué, par exemple, à la Suisse, et les tracés graphiques qui en sont l'expression, comparés à ceux de l'enquête de M. Kollmann, paraissent plus concluants que ces derniers et plus en rapport avec les données de l'histoire et de la linguistique.

Indépendamment des yeux et des cheveux, M. Beddoe a étendu son observation au type physique général, et spécialement au crâne. Le nombre des mensurations qu'il a opérées sur le vivant est considérable; on sait que ce n'est pas une tâche facile, et que l'on rencontre d'ordinaire beaucoup de résistance chez les sujets que l'on veut examiner. M. Beddoe indique une ruse qui lui a réussi assez souvent et qu'il recommande à ses confrères. Dans ses excursions, où il était accompagné de deux ou trois amis, toutes les fois qu'il rencontrait un groupe de gens de la campagne, il engageait la conversation avec eux; puis, chemin faisant, les amis, jouant le rôle de compères, entamaient une discussion sur la grosseur relative de leurs têtes; ils appelaient comme arbitre le docteur, qui s'empressait de tirer son compas d'épaisseur. Presque toujours les assistants s'intéressaient à l'opération et demandaient eux-mêmes qu'on voulût aussi prendre leur mesure.

Il va sans dire que M. Beddoe a demandé à l'histoire tous les renseignements qu'elle pouvait lui fournir sur la succession et le caractère des races qui ont peuplé les îles Britanniques. Aux données des auteurs il a ajouté quelques recherches personnelles très importantes, empruntées aux documents de l'époque qui a suivi immédiatement la conquête normande, au *Domesday*, aux *Hundred-rolls* et à d'autres relevés analogues. Ils lui ont permis de déterminer avec une certaine précision, d'après le caractère des noms propres, l'origine des personnes établies dans certains manoirs. Il en tire notamment cette conclusion qu'au temps d'Édouard I<sup>er</sup> (commencement du XIII<sup>e</sup> siècle), dans le sud et l'est de l'Angleterre, la proportion de sang normand ou français était de 15 à 20 % (p. 134).

M. Beddoe a essayé aussi d'interroger les portraits historiques qui sont nombreux, au moins dans les grandes familles anglaises; mais la concentration même de ces matériaux dans un cercle restreint ne permettait pas d'obtenir des résultats bien décisifs.

Il a enfin étudié les rapports du type avec les dispositions morbides et s'est inquiété de savoir dans quelle mesure on peut attri-

buer de l'influence à la sélection conjugale. Sur le premier point, il a constaté que la phthisie frappe plus les bruns et surtout les noirs que les blonds; il en est de même du cancer. Cette dernière maladie, qui ne se déclare généralement qu'à un âge avancé, ne peut guère exercer d'action sur la prédominance d'un type; il n'en est pas de même de la phthisie qui, d'après ses observations, assurerait une chance vitale plus grande aux types clairs.

Quant à l'influence de la sélection conjugale, M. Beddoe avait cru naguère pouvoir conclure de certains chiffres que les femmes noires avaient plus de chances de se marier; mais des observations plus complètes ne paraissent pas confirmer ces données.

Toutes ces recherches sont consignées dans de nombreux tableaux et exposées graphiquement par des cartes et des planches qui permettent d'en saisir rapidement la signification. Ce sont les matériaux dont M. Beddoe s'est servi pour édifier son livre, où nous distinguerons deux parties principales : l'une, historique, montre les différentes couches qui se sont superposées pour former la population de la Grande-Bretagne et de l'Irlande; la seconde, purement anthropologique, expose l'état actuel de la population (<sup>1</sup>).

Différentes circonstances ont doté les îles Britanniques d'une grande variété de types ethniques; on croirait que leur position insulaire dût les protéger; mais, s'il est difficile d'y entrer, il est encore plus difficile d'en sortir : dans une vaste plaine continentale, les peuples migrants peuvent passer sans laisser de traces; une île est dans une certaine mesure une prison. Ajoutez-y que les montagnes nombreuses et les indentations des côtes occidentales constituaient autant de refuges naturels pour des vaincus. C'est du côté de l'Europe qu'arrivaient tous les immigrants; c'est vers l'ouest qu'étaient refoulées les races plus anciennes, dépossédées de leurs premiers domaines.

Depuis l'époque préhistorique, depuis les contemporains de l'âge de la pierre, M. Beddoe retrouve parmi les vivants des représentants de presque tous les types qui se sont succédé, et que je tâcherai d'indiquer brièvement.

---

(<sup>1</sup>) Une série de portraits-types très bien exécutés complète et éclaire cette partie de l'ouvrage.

A. PÉRIODE PALÆOLITHIQUE.

I. La race *mongoloïde* avec les yeux relevés, les paupières supérieures épaisses, les os zygomatiques larges, le nez aplati, l'iris brun, les cheveux durs, généralement noirs ou bruns. On en voit des spécimens dans le pays de Galles, le West-Somerset et surtout en Cornouaille.

II. La race *africanoïde*, *atlante* ou *ibéro-berbère* : tête assez étroite, prognathisme, pommettes saillantes, front bas, carré, nez souvent relevé à la pointe; cheveux souvent frisés; yeux plus gris ou bleus que bruns; la parole facile. Ce type est fréquent en Irlande, dans les Hébrides, dans le Dorset et le Devon. L'indice céphalique moyen est de 76.5 sur le vivant; il ne dépasse jamais 80 sur le crâne. D'après M. Rhys, le savant philologue, les Pictes appartenaient à ce rameau ibère; c'est un point que M. Beddoe semble mettre en doute.

B. PÉRIODE NÉOLITHIQUE.

III. La race dolichocéphale des *tumuli* dits *long barrows*.

IV. La race brachycéphale des *round barrows* ou race du *bronze*, caractérisée par la saillie des arcades sourcilières, de la glabelle, du nez et du menton.

C. PÉRIODE HISTORIQUE.

V. Les *Bretons* proprement dits, tels que César les a trouvés établis dans l'île de Bretagne. Ce sont les représentants de la race celtique, Celtes analogues à ceux qui ont occupé la France centrale ou Belges arrivés postérieurement. Au point de vue du dialecte, ils se divisent en Gaëls (Irlande, Écosse, Man) et en Kimrys (Cornouaille, Galles).

Les uns et les autres rappellent plus le type physique des Germains que celui des populations méridionales. Mais de Germains dans le sens propre du mot, il n'y en avait pas encore en Bretagne à l'époque romaine.

Le type gaélique, d'après M. Beddoe, comporte des cheveux brun foncé, des yeux gris, la tête longue, aplatie dans les régions temporales et proéminente à l'occiput, les pommettes saillantes plutôt que larges, les mâchoires souvent proéminentes, mais un peu étroites.

Jusqu'à quel point ce type breton est-il pur? N'a-t-il pas emprunté certains caractères, par exemple les cheveux foncés, aux races qui occupaient antérieurement le territoire, et avec lesquelles il s'est mêlé? C'est une question que M. Beddoe paraît résoudre par l'affirmative, surtout pour les Gaëls, dans la langue desquels M. Rhys avait déjà reconnu plus d'éléments ibériques que chez les Kimrys.

VI. Les *Romains*, dont les armées, sous l'Empire, étaient composées de tant d'éléments divers qu'il est impossible d'indiquer l'action qu'ils ont pu exercer.

VII. Les conquérants *germans* du V<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire des *Angles*, des *Saxons*, des *Jutes*, des *Frisons*. Leurs établissements principaux se placent dans le sud-est, l'est de l'Angleterre et les Lowlands d'Écosse, entre le Forth et les Cheviots; c'est là que les noms de lieux germaniques l'emportent décidément sur les noms celtiques. D'une manière générale, M. Beddoe arrive, par une série de considérations très intéressantes et très convaincantes, à cette conclusion que, dans la fusion qui s'est opérée entre les Bretons vaincus et les Saxons vainqueurs, l'influence de ces derniers a été prépondérante et qu'elle a donné à l'Angleterre non seulement son nom, mais son vrai caractère.

Les Saxons et leurs compagnons appartenaient au type germanique clair. Si on l'analyse tel qu'il se présente notamment dans le Kent, on y distinguera les traits réguliers, la tête et la face elliptiques, les sourcils modérément arqués, le nez droit, souvent arrondi ou bulbeux à l'extrémité, le teint clair, transparent, les yeux bien ouverts, d'un beau bleu clair, parfois brun pâle, les cheveux blonds ou brun teinté, rarement frisés et brillants.

VIII. Les *Danois*, dont les invasions s'étendent du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. Elles se sont produites surtout dans le Yorkshire, Lincoln, Notts, Leicester, Norfolk et Suffolk, Northampton, Derby, Cambridge, etc., ainsi que dans les îles du nord de l'Écosse et sur les côtes de l'Écosse elle-même.

Ce type scandinave a pour caractéristiques la face ovale allongée, les os malaires peu proéminents, le profil droit, le front haut, la peau très blanche, les cheveux blonds, couleur de lin ou roux, souples et souvent bouclés.

IX. Les *Normands* à partir de la conquête au XI<sup>e</sup> siècle. Mais ici il ne faut plus entendre des Scandinaves purs ; l'élément ethnique qui s'introduisit alors en Angleterre était mélangé de *norois* vrai, de breton et de français, c'est-à-dire de gallo-roman ; le type de la masse était soit le crâne allongé aux arcades sourcilières droites, que les anthropologistes français nomment kimrique, soit le crâne arrondi celto-ligure qui, généralement, est concomitant d'une taille petite et d'une complexion foncée. Quant à l'aristocratie militaire, elle avait sans doute conservé le type blond, dolichocéphale des Mérovingiens et des Scandinaves, qui prévaut encore aujourd'hui dans l'aristocratie anglaise. Nous avons déjà vu que M. Beddoe évalue la proportion des immigrants à 15 ou 20 % environ dans le sud et l'est ; elle est plus forte dans le sud que dans l'est.

X. A partir de la conquête, l'ère des grandes transformations est close. Cependant l'Angleterre a reçu encore d'assez nombreux colons.

Ce sont d'abord des *Flamands* : déjà sous Guillaume Rufus et Henri I<sup>er</sup>, ils avaient fondé des établissements dans le Pembroke-shire. D'autres émigrés, des tisserands, se fixèrent dans le Norfolk et le Suffolk au XIV<sup>e</sup> siècle, pendant les troubles dont la Flandre était le théâtre, et au XVI<sup>e</sup> siècle, à la suite des persécutions religieuses.

De même l'Angleterre offrit un asile à des huguenots *français* et à des protestants *allemands* chassés du Palatinat par Louis XIV.

A notre époque, l'émigration du continent n'a pas cessé : des commerçants allemands, des juifs d'Allemagne se fixent en assez grand nombre dans les villes manufacturières.

XI. Il reste à mentionner les mouvements de population qui se sont accomplis à l'intérieur même des îles Britanniques :

L'établissement des Scots irlandais dans le pays qui a pris leur nom, l'Écosse ; il coïncide avec les invasions anglo-saxonnes ;

La colonisation de l'Irlande par les Anglais à la suite de la conquête commencée sous Henri II et achevée par Cromwell ;

Le mouvement d'immigration très prononcé des Écossais, des Gallois et surtout des Irlandais dans l'Angleterre proprement dite. On peut y fixer à 2 1/2 % de la population le chiffre des Irlandais; mais ils sont concentrés presque exclusivement dans les villes. En Écosse, leur nombre est relativement plus considérable.

Tel est le résumé, naturellement fort incomplet, de la partie historique du livre de M. Beddoe. Pour la partie descriptive, il me serait impossible de le suivre pas à pas, car je devrais traduire tout son quatorzième chapitre. On me permettra de ne mentionner que quelques-uns des faits les plus intéressants.

Dans les *Orcades* et les *Shetland*, la population a conservé le type norvégien; les yeux sont gris ou brun-gris, les cheveux blonds, la taille élevée.

Il en est de même dans les *Hébrides*; mais on y rencontre une autre race, qui paraît antérieure, petite, aux cheveux noirs, aux yeux souvent noirs, au nez camus: peut-être la rapprochera-t-on des Finnois. En outre, un troisième élément (*ibérique?*): complexion athlétique, taille moyenne, face osseuse, nez pointu, sinueux, yeux gris, cheveux noirs; on le retrouve aussi dans les Highlands occidentaux d'Écosse.

Dans les îles situées à l'ouest du comté d'Argyle, le type scandinave reparaît, avec une très grande blancheur de peau, la chevelure rousse ou couleur de lin. Ici encore les noirs sont plus ramassés, ils ont la tête étroite.

*Écosse.* — Dans le nord dominant les Scandinaves.

Dans les Lowlands, l'élément germanique s'est mêlé aux descendants des Pictes, qui ont, d'après M. Beddoe, le type gaélique.

Dans les Highlands, les facteurs de la population sont: les Scandinaves blonds, aux yeux bleus; les Celtes dolichocéphales, chez lesquels on remarque la ligne de la mâchoire inférieure qui, par son absence de courbure, paraît presque droite; les brachycéphales, qui peuvent être ramenés au groupe finnois; enfin, le type (*ibérique?*) déjà signalé comme appartenant aux Hébrides.

L'Écossais gaélique (*ibéro-celte*) des Highlands est vif, passionné, plus ardent qu'exact; il a l'imagination féconde; il aime l'absolu, dédaigne l'expérience, est sympathique aux faibles, souvent spirituel, éloquent, tandis que l'homme du type finnois se distingue par la prévoyance, l'énergie des sentiments et une certaine disposition à la tristesse.

Au-dessous de Stirling on se trouve en pleine race anglo-saxonne et anglo-danoise : cheveux blond de lin, nez plutôt court, à bout arrondi, front en dôme, menton large, yeux clairs.

*Angleterre.* — Dans le Northumberland règne l'Angle avec un fort contingent danois.

Le Cumberland offre des spécimens curieux que M. Beddoe appelle des types de l'âge du bronze, avec le nez et les sourcils proéminents.

Les habitants du nord et de l'est du Yorkshire sont grands, musculeux, leur visage est large, anguleux : c'est le type angle et danois.

Les femmes du Lincolnshire sont particulièrement belles : elles rappellent les paysannes anversoises.

Dans le Derby, le type anglais se montre plus blond que nulle part ailleurs.

Dans les contrées du centre et du sud, l'élément breton s'est mieux conservé : à Stratford, Rugby, Heyford, Northampton, Dunstable, on observe une proportion considérable de noirs. Dans la forêt de Dean, près de Gloucester, les habitudes et les types des mineurs paraissent être restés ce qu'ils étaient antérieurement à l'arrivée des Romains (cheveux foncés, tête allongée, os malaires proéminents).

A Londres, Clerkenwell, quartier des artisans, fournit beaucoup plus de bruns que le West-End, aristocratique.

Dans le Kent, le type saxon est prédominant.

Vers l'ouest de l'Angleterre, la race brune est plus fortement représentée. Dans certains districts du Devonshire, l'*indice de nigrescence* dépasse 50. Mais autour des estuaires des fleuves, où des établissements frisons ou danois se sont effectués, le blond reparait plus abondant. La beauté célèbre des femmes est attribuée en grande partie à la douceur du climat, qui donnerait la finesse des lignes et la fraîcheur du teint.

La Cornouaille contient la population la plus foncée de l'Angleterre ; la race y est forte, la taille élevée, les yeux mêmes sont généralement bruns. Certains détails, tels que la proéminence de la glabelle et des arcades sourcilières et peut-être la largeur des proéminences pariétales, font songer au type de l'âge du bronze.

Chez les Gallois, le type foncé prédomine également et souvent avec une apparence touranienne. Il y a 700 ans, Giraldus Cambrensis décrivait ses compatriotes comme hardis en parole, pleins

de confiance en soi, inconstants, mobiles, sans respect pour la foi jurée, vindicatifs, querelleurs, toujours en procès, mais en revanche tempérants, sobres : personne parmi eux, dit-il, ne se ruine par gloutonnerie comme le font les Anglais. Ils aimaient la musique et chantaient à trois voix, tandis que les Anglais ne connaissaient que le chant à l'unisson. Plusieurs de ces traits sont encore exacts aujourd'hui et l'on constate notamment les dispositions musicales des Gallois.

*Irlande.* — Dans l'ensemble du pays, un type prédomine, avec les yeux clairs et les cheveux foncés; il est à remarquer que la classe supérieure est ici plus foncée que la moyenne. Le crâne est long, étroit et bas, avec l'indice moyen de 75; il a sa largeur maxima en arrière; la région occipitale est proéminente; la taille moyenne est de 1<sup>m</sup>,703 pour les hommes.

Pour terminer ce compte rendu, nous y ajoutons la traduction de quelques passages qui donneront une idée de la manière de l'auteur.

L'indice céphalique des Highlands est remarquablement bas; mais cela provient plutôt de la grande longueur de la tête que de son étroitesse. On peut dire à peu près la même chose des habitants du Berwickshire : pêcheurs ou paysans, quoique différents de tempérament et de race; ils ont l'indice à peine plus élevé que celui des Highlanders.

Les Irlandais ont la tête longue et étroite, excepté peut-être ceux de Kerry; ici, contrairement à ce qui se rencontre dans l'île d'Islay et dans l'ouest de l'Angleterre, les personnes à cheveux noirs ont la tête un peu plus large. Les habitants du West-Somerset et du nord-ouest du Wiltshire ont la tête étroite; les premiers, à la fois petite et étroite; chez eux le type gaélique est commun, mais on ne peut dire la même chose du Wiltshire. South-Wales, le Devon et la Cornouaille semblent former un groupe dans lequel l'indice approche de 78.

Bristol, avec les deux comtés où se recrute sa population, fournit un indice de 77,65, presque identique dans les trois cas.

Dans l'est de l'Angleterre, nous pouvons affirmer que l'indice est supérieur à 78. Les Anglais qui ont reçu de l'instruction, principalement négociants et marchands, mais aussi hommes de la classe inférieure avec une éducation meilleure que celle de la masse, ont la tête à la fois plus longue est plus large que celle de toute autre série d'Anglais mesurés; leur indice, de 78,25, est à peine plus élevé que la moyenne des comtés auxquels ils appartiennent (p. 235).

Chez les Irlandais le front est droit, l'occiput protubérant, la tête plutôt basse. Les Gallois du Sud paraissent différer des Corniques par la plus grande largeur du front et la moindre proéminence des sourcils; leur tête est plus petite et probablement plus basse, la face courte; mais des observations plus nombreuses sont nécessaires. Dans

le North-Devon la tête est décidément grande; dans le Wiltshire, longue, étroite et apparemment plus basse. L'extrême étroitesse semble appartenir seulement au côté occidental du comté...

Dans l'est de l'Angleterre, la tête est courte, mais non étroite; elle paraît plus haute que celle des Gallois et plus arrondie dans la *norma verticalis*, tandis que les crânes du Yorkshire inclinent plutôt vers la forme oblongue.

Les Écossais instruits — dirais-je mieux instruits? — comme la classe correspondante en Angleterre, surpassent leurs compatriotes moins éclairés dans toutes les mesures; ils surpassent aussi les Anglais. Leur indice est 77,5, plus élevé que celui des Highlanders ou des hommes du Berwickshire; mais je doute qu'il soit plus élevé que celui des Écossais des basses terres en général (p. 236).

Dans peu de parties de l'Angleterre il y a un type moral plus clairement marqué que dans le Yorkshire.

C'est un caractère essentiellement germanique avec la finesse, la véracité (sans naïveté), la persévérance, l'énergie et l'industrie des Écossais du Lowland, mais sans leur frugalité ni l'instinct théologique commun aux Gallois et aux Écossais, ni le génie imaginatif et les qualités plus brillantes qui distinguent parfois l'Écossais. Le jugement sain, l'esprit d'équité, l'amour du confort, de l'ordre et de la propreté et le goût pour la nourriture forte sont communs à tous les Anglo-Saxons; mais quelques-uns de ces traits sont encore plus marqués dans le Yorkshire; de même l'indépendance fière, une très belle qualité quand elle ne dégénère pas en rudesse égoïste. L'aptitude pour la musique a été notée il y a sept siècles par Giraldus Cambrensis, et le goût pour la viande de cheval semble un legs des anciens Scandinaves, quoiqu'il ait pu être favorisé par des circonstances locales. L'esprit, comme le corps, est généralement vigoureux et énergique, et extrêmement bien adapté aux occupations commerciales et industrielles, aussi bien qu'à la culture des sciences exactes; mais un certain défaut d'imagination doit être reconnu, et c'est probablement une des raisons, mais non la seule, pour lesquelles le Yorkshire, jusqu'à une époque toute moderne, est resté généralement en arrière dans la religion et la politique (pp. 251 et suiv.).

Voici enfin quelques-unes des conclusions générales auxquelles arrive l'auteur :

La couleur des cheveux et celle de l'iris sont assez permanentes pour fournir une base solide aux recherches ethnologiques.

L'indice de nigrescence est une méthode préférable pour montrer les différences de race à la méthode allemande du type blond et du type brun.

Dans les îles Britanniques et surtout en Irlande, la couleur des cheveux et celle de l'iris sont loin d'être en correspondance.

La plus grande partie de la population blonde de la Grande-Bretagne, tout au moins de la partie orientale, dérive des Anglo-Saxons ou des Scandinaves.

Dans quelques parties du Nord et de l'Est, le sang Anglo-Saxon ou Scandinave prédomine, et dans la majeure portion de l'Angleterre il atteint environ la moitié.

L'immigration française amenée par la conquête normande fut assez importante pour produire un effet sensible dans quelques comtés de l'Est et du Sud.

La proportion du sang Anglais et Écossais en Irlande n'est pas inférieure à  $\frac{1}{3}$ .

Les races Gaélique et Ibérienne de l'Ouest, généralement aux cheveux foncés, tendent à envahir, par une migration en retour, les Teutons blonds d'Angleterre. Il faut aussi tenir compte des effets possibles de la sélection par mariage, de la sélection par maladie et de l'accroissement relatif des types foncés par la multiplication plus rapide de la classe ouvrière, qui est en Angleterre généralement plus foncée que les classes supérieures. Les effets de la phthisie dans cette direction sont nuls, car elle prévaut davantage parmi les types foncés.

Le type physique des Gaëls en Irlande, en Écosse, dans le Pays de Galles et dans l'ouest de l'Angleterre trouve peut-être sa meilleure explication dans le croisement des Ibères, avec une race au visage allongé, aux traits accentués, aux cheveux roux, qui fit dominer sa langue et en partie son caractère (pp. 269 et suiv.).

Je ne prendrai pas congé de M. Beddoe sans le remercier de l'attention qu'il a bien voulu accorder aux travaux de la Société d'anthropologie de Belgique; il les cite à plusieurs reprises, en termes très bienveillants.

Efforçons-nous de suivre l'exemple de notre savant collègue de Bristol et mettons-nous à l'œuvre pour fournir un jour une description complète et raisonnée des populations de la Belgique.

#### COMMUNICATION DE M. H. DENIS.

#### L'INFLUENCE DE LA CRISE ÉCONOMIQUE SUR LA CRIMINALITÉ ET LE PENCHANT AU CRIME DE QUETELET.

M. Denis appelle l'attention sur quelques faits signalés par lui déjà au Congrès de la Libre Pensée.

Le problème de la responsabilité pénale n'a pu être résolu *à priori* que par les partisans du libre arbitre : il n'est question de mérite ou de démérite absolu que pour ceux qui admettent que la volonté puisse se soustraire à l'empire des motifs; il faut dans l'hypothèse de la responsabilité absolue que l'individu se soit prescrit une règle de devoir et qu'il ait la faculté d'agir ou de ne pas agir conformément aux préceptes de cette règle.

L'observation directe des phénomènes de criminalité a successivement circonscrit cette faculté d'agir ou de ne pas agir conçue d'abord comme absolue et ébranlé cette doctrine de la responsabilité absolue : les progrès de l'application de la méthode inductive dans la sociologie criminelle sont aussi remarquables que dans tous les autres départements de la sociologie. Je doute que les matériaux rassemblés jusqu'ici soient déjà suffisants pour permettre d'étayer une doctrine définitive de la responsabilité pénale, mais j'ai la con-

viction que la méthode inductive seule permettra de l'établir. Elle est destinée à resserrer de plus en plus le terrain où s'agit le métaphysique du libre arbitre.

Les phénomènes de pathologie sociale ou de morphologie régressive comme la criminalité présentent les deux facteurs irréductibles de tous les phénomènes de physiologie sociale : *l'agent de l'infraction, le milieu dans lequel cet agent s'est développé et a commis l'infraction.*

L'étude de l'agent embrasse tous ses caractères physiques et moraux, héréditaires ou acquis. L'étude du milieu présente aussi un double aspect. Le milieu est physique ou social : physique, il comprend surtout le sol, les conditions climatériques et les saisons; social, il comprend la population et toutes les conditions économiques, intellectuelles, morales, juridiques, politiques.

La méthode inductive sous deux formes distinctes s'applique à ces facteurs de la criminalité : l'anthropologie criminelle s'est emparée de l'induction ordinaire des sciences naturelles qui infère des vérités générales à la connaissance des vérités particulières; l'application de cette méthode a produit d'incomparables résultats entre les mains de Maudsley, de Lombroso, de Benedikt, et elle a reçu déjà d'importantes applications en Belgique, au sein même de la Société d'anthropologie; il suffit de mentionner les recherches de MM. Héger, Warnots, Ramlot sur les caractères anatomiques, la force musculaire, la sensibilité des criminels; ces recherches témoignent d'ailleurs de la complexité extrême des phénomènes observés et de la difficulté de dégager la vérité.

La statistique morale applique de son côté l'induction des grands nombres, et la Belgique aura eu la gloire d'éclairer surtout les influences du milieu des premières lumières de la science positive, grâce à cette forme de l'induction et aux admirables applications que Quetelet en a faites.

Rien n'est plus profondément intéressant que de suivre les progrès de ces deux méthodes, d'observer les rapprochements qui s'établissent entre elles, et la convergence toujours plus parfaite des efforts des savants qui procèdent des sciences naturelles ou de la statistique des mœurs. Un avenir très prochain verra certainement une combinaison intime des deux méthodes.

La méthode de la statistique morale, c'est l'induction des *grands nombres* : au lieu d'observer directement les cas particuliers, elle embrasse les phénomènes dans leur masse et dans leurs rapports généraux.

Quetelet avait signalé dès 1829 que les crimes comme les mariages se reproduisent annuellement en même nombre, et qu'il est un budget payé avec une régularité effrayante, celui des prisons, du bagne et de l'échafaud. En 1835, il affirma la même constance de ces phénomènes, dans sa *Physique sociale*, et plus tard enfin dans son *Système social* en 1848.

Cette uniformité des phénomènes était telle, à ses yeux, qu'ils semblaient s'accomplir exactement comme s'ils étaient soumis à des causes purement physiques et tout à fait en dehors du libre arbitre de l'homme.

Les causes générales de ces actes qui se reproduisaient avec une telle constance étaient et ne pouvaient être aux yeux de Quetelet que *dans le corps social*; toutes les tendances individuelles divergentes se contre-balançaient et ne laissaient se manifester que la tendance générale, dérivant de l'état social. Quetelet se plaçant ainsi au point de vue social, et considérant les délits dans leur masse, avait exprimé par une fraction dont le numérateur était le nombre des crimes et le dénominateur la population même, le penchant au *crime* de l'homme moyen.

Tel qu'il le présentait, le causalisme social avait une sorte de caractère physique; Quetelet semblait animer l'homme moyen d'une tendance générale, d'un penchant à l'infraction dérivant de la société même, inhérent à la portion sociale d'une individualité. Tout individu faisant partie d'une communauté semblait être animé d'une tendance constante à la criminalité, exprimée par un coefficient uniforme.

C'est cette conception abstraite du penchant au crime qui a été l'objet des plus récentes attaques, en Allemagne surtout. Cette conception présente une certaine analogie avec la tendance uniforme et constante à poursuivre son intérêt, dont les fondateurs de l'économie politique ont animé l'individu, et la lutte contre le queteletisme se rattache au mouvement économique qui tend à restituer leur relativité aux phénomènes économiques.

Drobisch s'est placé à la tête des critiques de Quetelet, de ce que l'on a appelé le mécanicisme de Quetelet; ce mécanicisme est conçu comme soumettant directement l'homme individuel à une cause *morale externe* dans sa conduite morale, à une sorte de force irrésistible. Drobisch n'admet la conception de l'homme moyen que comme une abstraction mathématique, exprimant le rapport entre le nombre des personnes qui accomplissent un crime et celui des personnes de la même classe qui n'accomplissent pas de semblables

actes; mais il rejette surtout cette conception, en tant qu'elle signifie que l'ensemble des individus de la classe considérée auraient une participation réelle aux actes criminels.

Drobisch transporte la *causalité* du dehors en *dedans*. Son école abandonne le physicalisme, le mécanisme de Quetelet pour la causalité interne, psychique.

L'aptitude au crime est fondée en partie dans la nature humaine en général, en partie dans des dispositions favorables au délit qui sont soit individuelles, soit dépendantes des particularités de la race.

Quand cette aptitude au crime se manifeste par un délit effectif, ce qui la détermine c'est la puissance des motifs à agir sur les individus, la plus ou moins grande résistance que la réflexion et l'éducation opposent aux tendances instinctives, l'occasion propre à l'exécution du délit.

Ces motifs, ces occasions ont leur siège pour la plus grande partie dans les rapports sociaux et dans les conditions qui peuvent le maintenir pendant longtemps, mais ne sont pas immuables. Ils dépendent en partie aussi de la plus ou moins grande largeur avec laquelle la nature pourvoit dans les différents climats et aux époques différentes aux besoins humains. La fréquence des actes est soumise d'ailleurs à des modifications de lieu et de temps.

La constance des délits et des crimes révèle que d'une part dans un grand groupe social, les moments et les occasions aux actes criminels se répètent annuellement avec une certaine uniformité, et d'autre part que le nombre des individus dans lesquels la résistance morale est *trop faible* reste dans son ensemble le même.

Drobisch, comme on le voit, rejette la causalité externe dégagée *directement du corps social* et affectant tout individu moyen d'une sorte de penchant au crime; il transporte le siège de la causalité directe dans le groupe d'individus réellement aptes au crime, et le réalisant effectivement dans des circonstances déterminées. Le mouvement imprimé à la statistique par Drobisch la rapproche de l'étude *directe de l'état moral* des délinquants, de la psychologie morbide. Quetelet n'avait pas fait et ne pouvait faire à son époque une étude suffisamment approfondie de la psychologie du crime; Drobisch caractérise en définitive le moment où la statistique morale s'unit plus intimement à l'anthropologie criminelle.

L'avantage de cette réaction de Drobisch contre le *causalisme* externe, et en faveur du *causalisme* interne, est de restituer à la psychologie une place que Quetelet n'avait pu lui donner, et d'unir

indissolublement la psychologie morbide et la statistique morale; mais son danger est de réduire considérablement le rôle de la statistique et de l'induction des grands nombres, et de tendre à ramener la méthode inductive à la forme exclusive de l'induction des cas particuliers; car l'étude intime des conditions psychiques du crime échappe pour la plus grande partie à la statistique, et le rôle de la statistique deviendrait bien mince si l'on se préoccupait exclusivement du *causalisme interne*. Cependant, même en tenant largement compte du causalisme psychique, il doit rester une place très grande à la statistique d'après moi; en effet, s'il est vrai que la cause immédiate des phénomènes criminels doit être cherchée dans le domaine psychologique, les conditions dans lesquelles les dispositions individuelles au crime se manifestent le plus énergiquement, ou dans lesquelles certains motifs agissent plus puissamment, doivent être recherchées dans le milieu extérieur, social ou physique. C'est ce milieu que la statistique doit surtout étudier maintenant, dans la diversité de ses aspects et dans la transformation de ses éléments. Ce qui a donné un caractère physique, mécaniciste à la doctrine de Quetelet, c'est surtout que ses observations fondamentales ont été comprises dans une période assez courte, 1827-1844; les phénomènes observés par lui pendant cette période étant restés à peu près les mêmes, l'action du milieu social lui a apparu surtout dans ce qu'elle avait d'uniforme, de constant, ou d'à peu près constant; en insistant surtout sur l'*uniformité des phénomènes moraux dans un état social donné*, il a laissé croire à ses adversaires qu'il admettait une sorte de fatalisme dans la causalité criminelle.

Il est à regretter qu'un homme comme Quetelet n'ait pu prolonger ses observations jusqu'aujourd'hui et suivre les transformations économiques qui se sont produites en Europe; c'est alors qu'après la constance, ou la constance apparente des influences du milieu social, il eût vu apparaître la *variabilité* de cette influence; c'est alors qu'il eût pu observer l'évolution des éléments principaux du milieu social, dans ses rapports avec l'évolution de la criminalité.

C'est la diversité des aspects du milieu social et le mouvement historique de chacun d'eux, surtout des aspects du milieu économique, qui doivent être mis en rapport avec les différents crimes et délits: cette application plus complexe de la statistique permettra de bien constater les influences qui agissent sur les diverses formes du penchant au crime dans cette classe d'individus de moralité

faible que Benedikt a appelée la classe des *névrasthéniques* moraux. On verra mieux par là comment le milieu social est un *stimulant* plus ou moins énergique de la criminalité, comment il réveille ou surexcite certaines tendances héréditaires, comment il fortifie certaines associations d'idées et de sentiments, comment il ébranle certains freins moraux, dissipe certains scrupules.

C'est dans ce sens que les travaux de Quetelet sur l'influence sociale doivent être complétés.

Les transformations économiques qui se sont produites en Europe ont été considérables et rapides; les changements qui se sont produits dans l'échange, dans la répartition, dans la consommation des richesses ont, à n'en pas douter, affecté profondément la criminalité; pour s'en faire une idée par un exemple saisissant, on se rappellera que Quetelet et après lui plus récemment Mayr ont constaté un rapport entre les variations du prix du grain et les crimes et délits contre la propriété, ceux-ci augmentant avec l'élévation de ce prix. Ils croyaient l'un et l'autre à la constance de ces rapports; mais la concurrence des blés des pays transatlantiques, en affectant les prix et en réduisant leurs fluctuations, est venue altérer ce thermomètre longtemps infaillible de la criminalité. La misère reste toujours la cause la plus profonde de la criminalité, mais ses effets doivent être autrement constatés que par l'examen pur et simple du prix du blé.

M. Ferri, qui a étudié le mouvement de la criminalité en France de 1827 à 1878, l'a mise en rapport avec une série de phénomènes économiques. Il a, par exemple, soutenu que l'amélioration des conditions de la classe ouvrière, signalée dans le cours du siècle, si elle a affecté favorablement le penchant aux délits contre la propriété, a exercé une influence défavorable sur certains délits contre les personnes.

Ce qui m'a frappé quant à moi, c'est l'influence de la crise dont les effets remontent à 1873 : cette perturbation profonde a agi énergiquement sur la criminalité et elle permet de mesurer approximativement l'influence du facteur social.

Considérons la criminalité à Bruxelles de 1869 à 1883. Dans les actes que j'ai recueillis elle s'exprime, non par le nombre des condamnations, mais par celui des poursuites.

Dans cet intervalle, le milieu physique n'a pas sensiblement varié, la constitution organique et les tendances héréditaires de la population n'ont pas non plus sensiblement été affectées.

VILLE DE BRUXELLES.

ANNÉES.	Crimes et délits contre les personnes.	Crimes et délits contre les propriétés.	Vagabondage.	Attentats aux meurs.	Escroqueries.	Banqueroutes.	Suicides.	Altérés.
1869. . . . .	934	1,826	1,604	95	295	3	70	79
1870. . . . .	906	1,970	1,708	97	244	3	51	89
1871. . . . .	870	2,172	2,208	95	282	1	43	79
1872. . . . .	1,296	2,729	1,905	60	337	2	48	75
1873. . . . .	1,195	2,736	1,744	79	410	7	62	78
1874. . . . .	1,269	3,144	1,914	65	466	5	55	79
1875. . . . .	1,273	2,852	1,849	50	403	9	48	104
1876. . . . .	1,490	4,096	1,968	86	443	1	64	80
1877. . . . .	1,633	3,471	2,544	72	526	1	65	96
1878. . . . .	1,610	2,975	2,577	83	396	5	50	116
1879. . . . .	1,738	3,191	2,889	66	468	16	75	135
1880. . . . .	1,904	3,406	3,432	64	542	11	101	119
1881. . . . .	2,068	3,292	3,102	96	484	15	88	106
1882. . . . .	1,888	4,731	3,036	75	427	14	89	119
1883. . . . .	1,788	5,015	4,392	112	447	22	78	115

Ce qui a varié, c'est le *milieu social*. La population d'abord a varié, moins à Bruxelles cependant que dans l'agglomération : à Bruxelles elle s'est élevée de 157,905 à 162,498 et dans l'agglomération de 114,281 à 214,586; mais il est facile de se convaincre que cela n'a pas été la cause suffisante des variations de la criminalité; en effet, elle a varié souvent plus que proportionnellement à la population et s'est accentuée surtout dans les dernières années; or dans les dernières années *le mouvement de la population s'est ralenti*.

Quelles circonstances ont donc varié?

Les conditions économiques de cette population surtout. La crise a atteint le commerce et l'industrie de Bruxelles; des débouchés se sont fermés, la consommation s'est ralentie, le nombre des faillites s'est accru, le travail s'est réduit dans différentes industries, le chômage en a frappé d'autres, les salaires, les profits et les rentes se sont abaissés.

Le contre-coup moral a été manifeste.

Les crimes et délits contre la propriété ont plus que doublé. Les crimes et délits contre les personnes ont reçu une augmentation moins considérable, mais très grave; il faut y noter surtout les coups et blessures volontaires.

L'escroquerie, qui révèle des combinaisons souvent raffinées, a presque doublé; la banqueroute, compagne terrible de la faillite, a presque sextuplé.

Le vagabondage a presque triplé.

Le suicide et l'aliénation mentale se sont accrus de près de moitié.

C'est dans ces conditions que le problème de la responsabilité peut et doit se poser.

Imaginez que les habitants de Bruxelles forment divers groupes, que les penchants au bien et ceux au délit et au crime de ces groupes soient représentés, avant la crise, par des grandeurs exprimant leur *intensité totale*. Ces grandeurs seront prises sur une série de verticales, et l'on admettra par hypothèse, qu'en divisant ces verticales par une ligne horizontale médiane on marquera l'état d'équilibre entre des sollicitations égales des penchants criminels et des penchants au bien.

L'homme moyen *sollicité également* par les bons et les mauvais penchants sera en équilibre sur cette ligne horizontale.

Pendant la crise, les variations de certains phénomènes économiques ont accru l'intensité des mauvais penchants ou réduit celle

des bons; les névrasthéniques auront dépassé la ligne indiquant l'état d'équilibre.

C'est ainsi que nous pouvons marquer le mieux le rapprochement des deux méthodes inductives et leur coopération à la constitution de la théorie de la criminalité.

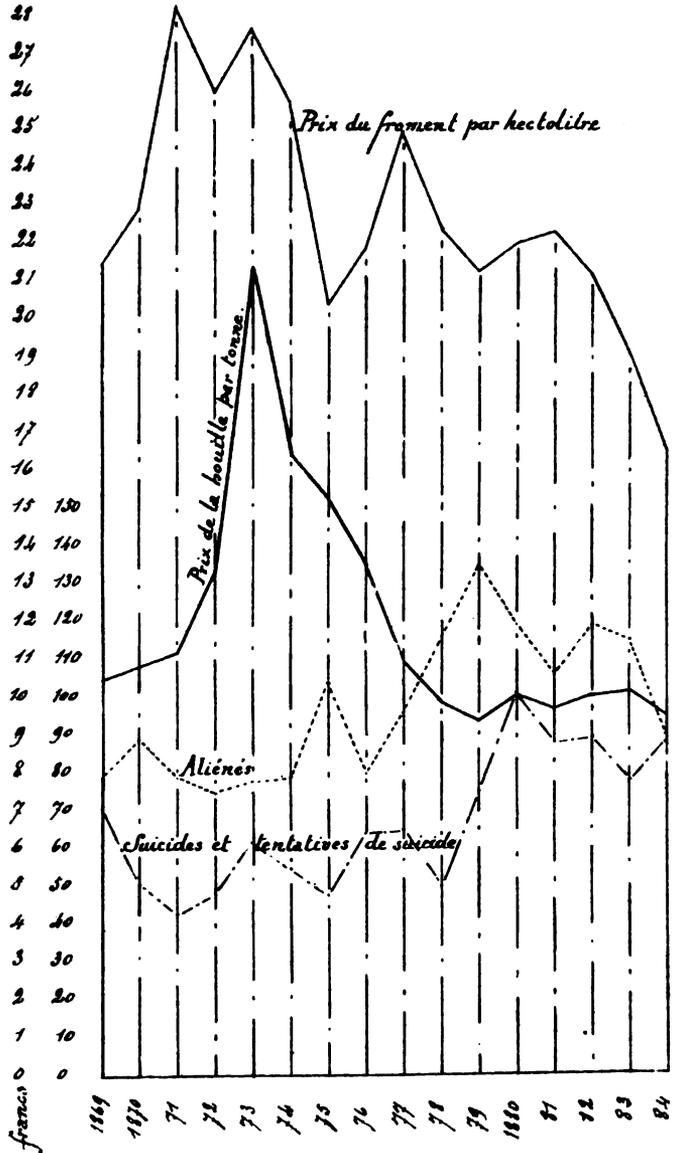
La conclusion à tirer de ces faits, au point de vue de la responsabilité personnelle, c'est qu'en admettant qu'elle subsiste, c'est l'état économique qui resserre et étend surtout le champ de la criminalité dans des proportions considérables, de telle sorte que la question de la *prévention pénale* doit, dans la préoccupation des savants et des hommes d'État, dominer celle de la répression et de la *responsabilité* de l'individu.

Conclusion pratique : nécessité d'approfondir l'étude des rapports des différents délits avec les conditions du milieu social et surtout les conditions économiques.

La séance est levée à 10 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures.

---

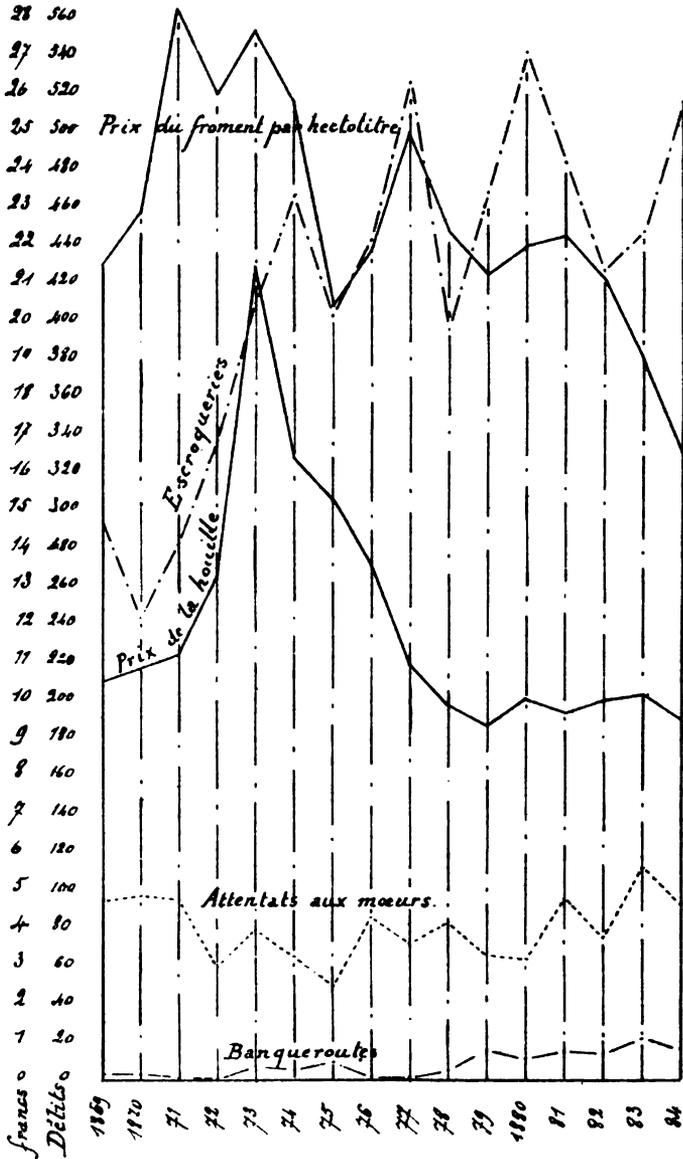
# Etat moral de Bruxelles.







# Criminalité à Bruxelles.



# Criminalité à Bruxelles

